

LINGUISTIQUE TEXTUELLE (INTRODUCTION)

• L'énonciation

- *L'énonciation, la phrase et l'énoncé.*

On fera une distinction entre la phrase et l'énoncé et une deuxième entre la phrase et l'énonciation.

• La phrase et l'énoncé :

Supposons qu'une personne dise 3 fois de suite : « Il faut chaud », nous avons 3 énoncés successifs d'une seule phrase du français. Cela signifie que l'énoncé est l'une des multiples réalisations possibles d'une seule phrase du français.

L'énoncé est une réalité empirique, c'est ce que nous pouvons observer, entendre, lorsque nous entendons parler les gens.

La phrase par contre, est une entité théorique. C'est une construction du linguiste qui lui set à expliquer l'infinité des énoncés. Cela signifie que la phrase n'est pas directement observable ; nous ne voyons pas, nous n'entendons pas de phrase mais nous voyons et entendons que des énoncés. La phrase relève de la langue et l'énoncé relève du discours.

La langue est une institution sociale. C'est un système partagé par les membres d'une communauté linguistique. Selon la distinction faite par Saussure, la langue s'oppose à la parole, qui est la réalisation individuelle.

La linguistique contemporaine préfère le terme de discours au terme de Saussure de parole. La langue serait le système abstrait hors emploi tandis que le discours est l'usage qui est fait de ce système par des locuteurs réels, dans des contextes particuliers.

Si on dit « Il fait beau » cela signifie qu'il fait beau aujourd'hui, ici, dans cette salle de classe, dit par moi. C'est un énoncé. « Il fait beau » dit par une autre personne ici même, demain, la situation d'énonciation aura changé. Ce n'est pas le même lieu ou le même temps. L'énoncé est différent mais il s'agira quand même de la même phrase.

Certains linguistes préfèrent parler d'énoncé-type qui équivaut à la phrase et d'énoncé-occurrence qui équivaut à l'énoncé.

• Distinction entre énoncé et énonciation.

A la suite des travaux de Benveniste, on définit l'énonciation comme l'acte individuel d'utilisation de la langue et on l'oppose à l'énoncé qui est l'objet linguistique qui résulte de cette utilisation.

Il y a d'une part, ce qui est dit : l'énoncé et il y a d'autre part le fait de le dire : l'énonciation, c'est le fait de produire un énoncé. L'énonciation est « dire » et l'énoncé est un « dit ».

Deuxième définition de l'énonciation :

On appelle « énonciation » l'acte de parler dans chacune de ses réalisations particulières. Un acte d'énonciation c'est l'acte de production d'un énoncé donné.

Les courants dominants de la linguistique traditionnelle ont négligé pendant longtemps tout ce qui relève de l'énonciation. Ils ne prenaient pas en compte les phénomènes énonciatifs. Les théories s'intéressaient à ce qui relève de la langue selon la distinction saussurienne. Ils étudiaient des phrases et non pas des énoncés (des entités théoriques). Au départ, en linguistique traditionnelle, l'énoncé n'existe pas.

La linguistique de l'énonciation s'est beaucoup développée en France au cours des 20–30 dernières années, en particulier, au prolongement des travaux de Benveniste et Jacobson.

La linguistique moderne travaille surtout sur des énoncés. Elle s'intéresse au discours et non pas à la langue. La linguistique de l'énonciation étudie les mécanismes spécifiques qui interviennent lorsque le système abstrait de la langue est mis en exercice dans le discours. Elle étudie la conversation de la langue en discours par un locuteur donné dans une situation de communication donnée.

La linguistique traditionnelle privilégiait la fonction référentielle du langage. Elle voyait dans le langage un moyen d'informer, de renvoyer à la réalité ou d'exprimer des idées. Le langage est considéré comme servant à représenter la réalité, à donner des informations sur le monde. La linguistique traditionnelle considère la langue comme un code envisagé dans sa transparence. C'est un code qui donne accès au réel, considéré en dehors de sa mise en œuvre, de son utilisation effective.

Il faut comprendre qu'à la base de toute théorie linguistique il y a une conception du langage. La linguistique contemporaine refuse cette conception du langage. Le langage n'a pas avant tout une fonction référentielle. Il ne renvoie pas à la réalité. La linguistique contemporaine n'étudie pas la langue mais le discours. Le discours entend qu'il manifeste la présence d'un locuteur, entend qu'il constitue une énonciation, entend qu'il est acte et qu'il cherche à agir sur l'allocitaire. La langue ne sert pas en premier à donner des informations sur le monde mais à agir sur autrui. Cela explique le terme de pragmatique (pragma = action). Le langage sert à présenter la réalité d'une certaine façon ce qui permet d'agir sur autrui.

Par ailleurs, l'objet d'étude de la linguistique traditionnelle s'inscrivait à l'intérieur du cadre de la phrase et parfois même du mot. La linguistique traditionnelle étudiait des phrases isolées. La linguistique moderne a dépassé le cadre de la phrase et se situe dans une perspective transphrastique, discursive ou encore textuelle.

On n'étudie plus aujourd'hui des phrases isolées mais des énoncés qui se suivent pour former des discours ou des textes.

- *La situation de l'énonciation.*

On appelle le producteur de l'énoncé celui qui parle : le **locuteur**. Le destinataire de l'énoncé sera appelé **allocitaire** plutôt qu'interlocuteur. Il est préférable de réservé l'appellation d'**interlocuteur** pour désigner les 2 partenaires de l'énonciation. Donc le terme englobe allocitaire et locuteur.

En général, lorsqu'il y a énonciation il y a interlocution. Toute énonciation cependant, n'est pas interlocution : le monologue, le journal intime qui peuvent être considérés comme des énonciations sans interlocution (pas d'allocitaire). Cependant, certains linguistes considèrent que dans ces cas-là, le locuteur se dédouble pour être son propre allocitaire. Plus certainement, les exclamations de colère, d'enthousiasme, de douleur qui sont de pures expressions de la subjectivité, qui sont des énonciations sans allocutaires et il n'y a donc pas interlocution. Les exemples d'énonciation sans allocutaires sont rares et l'énonciation suppose une interlocution.

En général, il existe aussi un pacte d'interlocution selon lequel les rôles doivent s'inverser dans une **interaction** (conversation). Le *je* devient *tu* et le *tu* devient *je* à tour de rôle dans une interaction. Chacun des interlocuteurs devient à son tour locuteur. Mais ce n'est pas toujours le cas, en particulier, dans les textes écrits. Un acte d'énonciation peut être décrit comme un événement. C'est une petite scène inscrite dans un lieu

et un temps donnés et exécutée par des acteurs ou des interlocuteurs. Le temps, le lieu et les interlocuteurs sont des éléments principaux de ce que l'on appelle la situation de l'énonciation. Ces éléments sont évidents pour tous ceux qui assistent à l'acte d'énonciation, en particulier, pour des interlocuteurs et aussi pour tout individu qui serait spectateur sans être directement considéré. Etant donné que ces éléments sont évidents, ils n'ont pas à être spécifiés à chaque fois dans chaque énoncé.

- *L'énonciation dans la langue.*

Les éléments principaux de la situation sont évidents pour ceux qui y participent. Par conséquent, celui qui parle dispose de moyens économiques pour évoquer ces éléments. Imaginons par exemple, une conversation téléphonique : Marie, chez elle, téléphone à son ami Max et lui dit qu'elle va chez lui et reviendra après chez elle, le 7 octobre 2003. Elle ne lui dira pas : « Marie va aller chez Max le 7 octobre mais elle reviendra dans sa maison ensuite ». Elle lui dira : « J'irai te voir aujourd'hui mais je reviendrai ensuite ici ».

Max connaît la situation de l'énonciation et par conséquent, il interprète facilement l'énoncé puisqu'il s'agit que « je » désigne toujours celui qui parle, le locuteur et « tu » celui à qui on parle, l'allocutaire. « Ici » renvoie au lieu de l'énonciation et « aujourd'hui » c'est le temps de l'énonciation.

JE, TU, ICI et Aujourd'hui sont des **embrayeurs** ou *déictiques*. Pour les interpréter, il faut avoir recours à la situation de l'énonciation.

Nous allons voir quel est l'objet d'étude de la linguistique de l'énonciation :

Elle étudie les traces de l'énonciation dans l'énoncé. Elle étudie l'événement énonciatif à travers les traces repérables que celui-ci laisse dans l'énoncé. Ces traces sont les embrayeurs ou déictiques qui ne sont interprétables qu'à partir de la situation de l'énonciation.

La linguistique énonciative étudie les *embrayeurs* qui sont les éléments qui sont énonciatifs prévus par le système de la langue. Elle étudie aussi les *temps verbaux* qui peuvent avoir une fonction déictique, et elle étudie aussi le *discours rapporté*. La linguistique énonciative étudie les règles qui permettent que le système de la langue se convertisse en discours produit par tel ou tel sujet. La langue est considérée comme un réseau de règles disponibles pour tout locuteur.

Nous avons vu que la linguistique traditionnelle conservait la langue comme un code c—a—d, un lexique associé à des règles phonétiques et morphosyntaxiques. La linguistique énonciative conçoit la langue aussi la langue comme un système dont les locuteurs peuvent s'approprier en quelque sorte pour produire leurs énoncés singuliers. La linguistique énonciative étudie les éléments énonciatifs prévus par le système de la langue notamment les déictiques, et qui sont repérables dans l'énoncé. Les déictiques renvoient aux éléments principaux de la situation de l'énonciation (temps, lieu, interlocuteurs). Il existe d'autres éléments qui interviennent dans une situation d'énonciation, ce qui a été antérieurement dit par les interlocuteurs, la relation partagée par les interlocuteurs, leur humeur, les circonstances générales (politique, atmosphérique). Ces éléments sont souvent importants pour la bonne compréhension d'un énoncé. Ce sont ceux qui permettent de déchiffrer les contenus implicites, par exemple, les sous—entendus mais ils ne sont pas codifiés par la langue, ils ne sont pas prévus par le système de la langue.

Avec une seule exception, c'est l'opposition TU/VOUS, certaines relations sont codifiées par la langue. TU/VOUS sont des morphèmes qui existent en langue et qui marquent les rapports entre les interlocuteurs. Ce sont tous ces éléments situationnels extra—linguistiques qui sont pris en compte par les études de pragmatique, par exemple, pour déchiffrer les sous—entendus.

La linguistique de l'énonciation étudie les marques énonciatives prévues par le système de la langue, notamment les embrayeurs, on a vu, tandis que la pragmatique tient compte de la situation d'énonciation au

sens large et elle va plus loin que la linguistique de l'énonciation dans la prise en compte de facteurs situationnels.

• La sémantique de la référence.

I) *Quelques définitions :*

1) Référence et énonciation :

Parler, écrire, c'est faire un acte d'énonciation, construire un énoncé pour un ou plusieurs allocutaires. Ceux-ci devront comprendre précisément de quoi on leur parle. Quels sont les objets du monde réels ou imaginaires concernés par le discours en question. Les locuteurs doivent pouvoir désigner et décrire au moyen de la langue les objets qui constituent la réalité extra-linguistique.

Remarque :

On appelle traditionnellement « objets du monde » tout ce qui appartient au monde dans lequel évoluent les êtres de parole. Ca peut être des objets réels ou imaginaires, des humains, des abstractions. En général, tout ce dont on parle. On utilise aussi segment de réalité. Même si cette réalité est tout à fait fantaisiste. Par exemple, un extra-terrestre peut être un segment de réalité.

Les langues maternelles ont ce pouvoir de construire l'univers auquel elles se réfèrent. « L'île au trésor » est un objet de référence possible, c'est un objet du monde autant que la gare de Lyon à Paris.

Si on prend « le petit garçon mange » comme un exemple de grammaire, il s'agit d'une phrase. Le GN le petit garçon s'appliquera à un animé, humain, mâle, non adulte et peu importe de savoir lequel. Cela ne désigne pas un petit garçon concret, pas un objet du monde. Par contre, si moi locuteur je dis « le petit garçon mange », cela devient un énoncé. A ce moment là le GN « le petit garçon » désignera un objet du monde identifiable. Un petit garçon qui correspondra à ce que l'on appelle le référent. Ce ne sera plus une phrase mais un énoncé qui a lieu à un moment déterminé du temps, en un certain lieu entre un locuteur et un allocitaire et tous les deux doivent savoir sans ambiguïté quel est le petit garçon concerné. Le locuteur et l'allocitaire doivent pouvoir identifier le référent du GN, le petit garçon dont je parle.

D'un point de vue grammatical, ce sont surtout les substantifs qui permettent la référence, qui permettent de renvoyer à des objets du monde. Mais les pronoms aussi et les déictiques permettent la référence. Lorsque le substantif entre dans un groupe nominal déterminé (introduit par un déterminant défini), le référent sera présenté comme identifiable.

EX : Cet enfant.

L'enfant du voisin. Référents identifiables

Mon enfant.

Il en est de même pour les noms propres : référent identifiable.

Par contre, si je dis « un chat noir a miaulé toute la nuit » : nous avons un GN indéterminé, qui aura un référent (un chat concret) mais il n'est pas présenté comme identifiable. Lorsqu'on parle vraiment, c-a-d, lors du passage de la langue au discours, par un acte d'énonciation, on assigne un référent aux groupes nominaux déterminés, c-a-d, que le simple fait d'avoir employé l'article défini indique à votre allocitaire qu'il doit pouvoir identifier l'objet ou l'individu précis dont vous lui parlez. L'emploi de l'article défini entre autres, marque que ce dont on lui parle est identifiable par lui.

2) Référence situationnelle, référence discursive :

Dans cet énoncé, « le petit garçon mange » la séquence « le petit garçon » peut renvoyer à un référent de plusieurs façons :

- La séquence « le petit garçon mange » renvoie au petit garçon que le locuteur et l'allocataire ont sous les yeux. On parlera à ce moment-là de référence situationnelle ou encore extra-discursive. Le référent fait partie de la *situation de l'énonciation*.

Ou bien encore, la séquence « le petit garçon » peut renvoyer au seul petit garçon auquel les interlocuteurs puissent penser dans leur situation actuelle. « Le petit garçon » n'est pas là mais c'est le seul auquel ils puissent penser. Il s'agira également de référence situationnelle.

On parlera de référence situationnelle in presentia pour la première et de référence situationnelle in absentia.

La référence situationnelle est la désignation directe d'un référent dans la situation extérieure de l'énonciation, c-a-d, le GN renvoie directement à un objet du monde.

- La séquence « le petit garçon » désigne le petit garçon dont on a déjà parlé. Si on a :
 - Où sont passés Marie et Max ?
 - Le petit garçon mange, la petite fille prend son bain.

Le petit garçon renvoie à Max dans le contexte linguistique. Nous avons ici un phénomène anaphorique. Le GN « le petit garçon » est un anaphorique, il anaphorise « Max » qui est la source sémantique ou encore l'élément anaphorisé. L'anaphore est la reprise d'un élément du contexte discursif, contexte linguistique par un élément coréférentiel (ça veut dire que le référent est le même).

Pour savoir le référent du GN « le petit garçon », on doit avoir recours au contexte discursif, contexte linguistique et non plus, à la situation de l'énonciation. On parle alors de référence discursive ou encore de référence co(n)textuelle ou encore référence intra-discursive. C'est le contexte verbal linguistique qui permet d'identifier le référent. Lorsqu'il y a anaphore, il y a forcément référence discursive.

EX : « Marie est entrée. La jeune femme paraissait très agitée. »

Elément anaphorique qui renvoie à Marie, qui anaphorise Marie. Coréférence entre Marie et la jeune femme.

EX : « Le petit garçon de la chambre 8 mange. »

Complément abdominal (compl. Du nom)

EX : « Le petit garçon qui refusait de s'alimenter depuis trois jours mange. »

Subordonnée relative

On parle aussi de référence discursive dans ces cas-là. Dans ces 2 exemples, le référent du groupe nominal est déterminé par les expansions du groupe nominal. Il faut faire la distinction entre déictiques* renvoyant aux circonstances de l'énonciation.

Remarque terminologique :

Le mot contexte est très ambigu en linguistique et il n'existe pas de terme vraiment satisfaisant pour désigner

le mode de référence discursive ou contextuelle. Il faut distinguer :

- Le contexte discursif linguistique constitué du texte qui précède et/ou suit un énoncé.
- Le contexte non verbal ou situationnel constitué de tous les éléments de la situation d'énonciation qui sont pertinents pour la production et l'interprétation d'un message.

Kerbrat– Orecchioni a proposé le terme de cotexte et on parlerait de référence cotextuelle. Mais ce n'est pas un terme qui est satisfaisant non plus, parce que cela oblige à considérer qu'un discours oral serait aussi du texte. C'est pourquoi certains auteurs préfèrent parler de référence discursive, c-a-d, référence à du discours oral ou écrit. Mais ce terme de discursif est polysémique et entraîne beaucoup de confusion.

Pour interpréter les énoncés, le locuteur doit avoir recours à des connaissances proprement linguistiques ou lexicales et à des données discursives et situationnelles. En outre, le locuteur doit avoir recours à l'ensemble des connaissances culturelles et encyclopédiques qui forment le bagage commun ou encore ce que l'on appelle le savoir partagé d'un groupe donné d'interlocuteurs. Ce savoir partagé contribue de façon fondamentale à assurer l'interprétation des énoncés.

Sémantique vériconditionnelle :

Selon la sémantique vériconditionnelle, la langue a une fonction descriptive. Elle sert en 1er à représenter la réalité, à donner des informations sur le monde. Elle a une fonction représentative ou descriptive. Les philosophes du langage étudiaient des propositions (en logique) en fonction de leur condition de vérité, de leur rapport au monde réel. Une proposition est soit fausse, par rapport au monde réel, c'est une théorie descriptiviste. Le langage sert en 1er à décrire la réalité, à représenter le monde.

Tous les linguistes ne sont pas d'accord. Il y a à l'opposé, des théories ascriptivistes : la théorie de l'argumentation de O. Ducrot. Selon Ducrot, le langage sert à agir sur autrui. Le langage sert à donner des arguments pour amener quelqu'un à un certain nombre de conclusions. (2 journaux différents donnant des versions différentes d'une réalité ou événement).

3) Sens et Référence :

On distinguera pour un même GN, le sens et la référence.

EX : « Le vainqueur d'Austerlitz » et « Le vaincu de Waterloo ».

Ces expressions désignent le même objet du monde : Napoléon. Elles ont donc le même référent. Mais ces deux expressions ont des sens différents.

C'est le philosophe allemand **FREGE** qui a établi la distinction entre sens et référence. Frege était un logicien mathématicien. (Il est mort en 1925).

Selon la sémantique vériconditionnelle, la langue a une fonction descriptive. Elle sert en premier lieu à représenter la réalité, à donner des informations sur le monde. Les logiciens, les philosophes du langage étudiaient donc les énoncés (ils parlaient de propositions) en fonctions de leur condition de vérité, de leur rapport au monde réel. Une proposition est soit vraie, soit fausse. (C'est une théorie descriptiviste).

Supposons un énoncé « P » qui dise quelque chose de vrai à propos de certains objets. Par exemple : « Molière est l'auteur des Fourberies de Scapin ».

Si nous remplaçons l'expression E1 par E2 désignant la même personne nous obtenons : « Molière est l'auteur du Misanthrope »

E2

E1 et E2 sont des emplois référentiels des expressions.

Autre exemple : « L'Étoile du Matin est moins grosse que la Terre ». Si cela est vrai il doit être aussi vrai que « l'Étoile du Soir est moins grosse que la Terre », car l'étoile du matin et l'étoile du soir sont la même étoile (Venus).

Mais il existe certains contextes : **contextes obliques** ou opaques où la substitution de E2 à E1 peut modifier la valeur de vérité de la proposition.

EX : « Pierre sait que Venus est l'étoile du matin » mais « Pierre sait que

Venus est l'étoile du soir » peut être faux, si Pierre ne sait pas que c'est la même étoile.

La substitution d'une expression par une autre a modifié la valeur de vérité vrai-faux de l'énoncé. Pour éviter cette irrégularité, Frege distingue la référence d'une expression, à savoir, les objets qu'elle désigne, (c'est le référent) et son sens, à savoir, la façon dont elle les désigne. Les informations qu'elle donne pour permettre de les repérer.

Étoile du matin, Étoile du soir et Venus ont un même référent mais elles ont des sens différents. Dans les contextes obliques il est question du sens des expressions et non de leur référent, c'est pour cette raison qu'on peut substituer un terme à un autre lorsqu'ils ont un référent identique mais un sens différent. (Dans l'exemple de Molière l'emploi est référentiel).

4) Les moyens de la linguistique de la référence :

On appelle noms propres logiques les expressions permettant de désigner les objets du monde, l'objet dont on désire affirmer ou nier telle ou telle propriété. On inclut parmi les **noms propres logiques** : les descriptions définies, les noms propres grammaticaux (Paris, Dupond), les démonstratifs, les déictiques, les déterminants.

Les **descriptions définies** ont été étudiées par Bertrand Russel (mort en 1970, philosophe logiste). On entend par descriptions définies, les expressions comportant un nominal accompagné d'un article défini.

EX : le livre

Le livre rouge

Le livre que j'ai acheté descriptions définies

Le livre de ma soeur

On peut faire entrer dans cette catégorie, les nominaux introduits par un possessif. EX : mon livre. Il peut entrer dans la catégorie de descriptions définies si on le traduit par : le livre qui est à moi. Expression assimilable.

Souvent, les descriptions définies sont utilisées pour désigner des objets, ce que l'on appelle un emploi référentiel. Leur sens peut être compris alors comme une description de leur référent qui permet de l'identifier. Il peut arriver que la description définie n'ait pas de référent.

EX : Le roi de France est chauve. C'est une description définie qui n'a pas de DD référent.

L'objet qui satisfait à la description définie n'existe pas, le référent n'existe pas et l'emploi de la description définie apparaît anormal et même absurde.

Les descriptions définies présentent une présupposition d'existence ou présupposition existentielle. Les présupposés sont des contenus implicites. Par exemple, si je dis « Le chat de la voisine a disparu », la présupposition existentielle est que la voisine a un chat. C'est un contenu implicite. Si on ne savait pas que la voisine avait un chat ça nous l'apprend.

EX : Jean ne fume plus.

Présupposé : Jean fumait avant.

Posé : Jean ne fume plus maintenant.

L'expression « Le roi de France » présuppose qu'il y a un roi de France aujourd'hui hors c'est un fait connu qu'il n'y a pas de roi de France en ce moment, ce qui pose un problème. Les logiciens se demandent si cette proposition est vraie ou fausse.

Russel défend l'idée qu'un énoncé qui contient une description définie sans référent est faux.

STRAWSON, philosophe du langage américain, dit en revanche, que pour qu'un énoncé ait un sens il faut que ces présuppositions existentielles soient satisfaisantes. Si elles ne le sont pas, la question de la valeur de vérité de l'énoncé ne se pose pas. C'est cette théorie qui prévaut sur les autres.

Les descriptions définies peuvent être donc employées de façon référentielle et dans ce cas l'existence de l'objet est présupposée. On comprend que ces descriptions servent fréquemment à construire des univers de discours imaginaires.

Supposons, par exemple, le début d'un roman de science fiction qui commencerait ainsi :

« Les habitants de Mars fêtaient le départ de leur troisième terrienne ».

DD D.D D.D

On pose implicitement l'existence d'habitants sur Mars, qu'il existe une troisième fusée et qu'elle va partir. Ce sont des emplois référentiels. A coté des emplois référentiels, les descriptions définies peuvent avoir des emplois non référentiels.

EX : « Il n'a pas épousé sa femme mais la fille du patron. » (Mariage d'intérêt)

DD D.D

Si on comprend de façon référentielle des 2 descriptions définies que contient l'énoncé, il devrait être contradictoire.

Les descriptions définies servent ici à décrire le référent. Elles réalisent une qualification de la personne en question. Et l'énoncé signifie alors que c'est seulement la qualification « fille du patron » qui doit lui être attribuée.

EX : « L'assassin de Smith mérite la mort ».

D.D

Cet énoncé est ambigu :

- La description définie peut avoir un emploi référentiel et elle sert à dire alors que un certain « X », auquel elle réfère, mérite la mort, quelqu'un de concret. Et on pourrait à ce moment-là remplacer la description définie par une autre de même référent : « Le cousin de Y mérite la mort ».
- Ce même énoncé peut avoir un emploi non référentiel et il servira à dire que n'importe qui, s'il a assassiné Smith doit en tant que tel est condamné à mort. L'expression est ici *attributive*, elle vise un référent quelconque à travers une qualification qui lui est attribuée par le locuteur.

5) Référence actuelle, référence virtuelle :

C'est le linguiste français **MILNER** qui a proposé une théorie linguistique de la référence et il a établi la distinction entre référence actuelle et référence virtuelle.

La **référence actuelle** d'une expression linguistique est le segment de réalité que cette expression désigne.
EX : Mon cousin Gérard ou un chat a miaulé toute la nuit. Les 2 syntagmes nominaux évoquent ici deux référents appartenant à un monde réel ou imaginaire qui constituent leur référence actuelle, cela équivaut à ce que l'on appelle, un terme référentiel dans la tradition de Frege.

Pour avoir une référence actuelle, un terme référentiel doit apparaître dans un énoncé produit par un locuteur (pas dans une phrase) il ne peut y avoir de référence actuelle qu'en emploi. C'est cette référence actuelle qui doit être discursive ou situationnelle. Il n'y a que 2 moyens de repérer un objet, soit en avoir déjà parlé soit pouvoir le désigner dans le monde environnant. En avoir déjà parlé c'est la référence discursive.

En français, les noms sans déterminant ne sont pas actualisés et n'ont pas par conséquent de référence actuelle.
EX : Chat. Seul le groupe nominal peut avoir une référence actuelle. EX : Le chat. C'est-à-dire, un nom comme chat, n'aura pas de référent actuel. C'est le chat qui peut avoir une référence actuelle, lorsque le groupe nominal fait parti d'un énoncé.

Il y a cependant quelques groupes nominaux qui n'ont pas de références actuelles dans des expressions figées « prendre la fuite, crever la faim ». Ce sont là des emplois non référentiels et ce sont des substantifs non actualisés.

La **référence virtuelle** d'un terme référentiel donné spécifie les conditions auxquelles un objet dans le monde doit satisfaire pour être le référent du terme en question, seule une unité lexicale (unité nominale, un nom) peut avoir une référence virtuelle.

EX : « Le chat noir est sorti par la fenêtre » (1)

Dans un énoncé donné, elle aura un référent, une référence actuelle selon Milner. Dans une phrase en langue, elle aura une référence virtuelle. Pour en être le référent, un objet dans le monde devra satisfaire les conditions attachées au fait d'être un chat et celles qui correspondent au fait d'être noir.

La référence virtuelle correspond au sens de Frege ou plutôt à la signification lexicale. C'est le nom tel qu'il apparaît dans le dictionnaire. Certains termes référentiels, cependant, sont dépourvus de référence virtuelle, c'est le cas des pronoms en général, qu'ils soient personnels ou démonstratifs. S'ils n'ont pas de référence virtuelle, il est impossible aussi de leur attribuer une référence actuelle. Et pour cette raison Milner dit qu'ils sont privés d'autonomie référentielle.

EX : J'ai mal aux dents. (2)

Pierre a perdu son chapeau. Il est très distractif. (3)

La description définie (1) possède une référence virtuelle. Une signification en langue qui spécifie un certain nombre de conditions auxquelles un objet doit satisfaire pour être son référent.

Cette référence virtuelle permet d'attribuer un référent à la description définie. Ce référent c'est la référence actuelle. *Je* et *il*, par contre, n'ont pas de référence virtuelle. Pour le pronom de première personne « *Je* » il n'y a pas d'autres conditions que de dire « *je* ». Est *je* celui qui dit *Je*. C'est une condition circulaire. *Je* est un déictique.

Pour *il*, c'est encore pire, il n'y a pas de référence virtuelle. Hors contexte, il n'y a pas de signification. La seule condition à laquelle le référent doit satisfaire c'est de pouvoir être désigné par le masculin. Ici, c'est l'anaphore qui permet d'attribuer une référence à cette expression « *il* » qui est dépourvue en elle-même de référence virtuelle et à plus forte raison de référence actuelle. (3).

C'est l'élément anaphorisé « Pierre » qui permet l'attribution de la référence. On parlera de référence discursive par rapport au contexte linguistique. Les expressions référentielles utilisées pour la référence déictique (situationnelle) et pour la référence discursive (anaphorique) n'ont pas d'autonomie référentielle.

II) La construction de la référence :

Un texte de fiction construit son propre univers de référence. Le narrateur dispose de 2 façons d'introduire dans son discours ce dont il va parler : il peut présenter les objets du monde dont il parle comme non identifiables par son allocataire ou bien comme identifiables par celui-ci.

1) Objets présentés comme non identifiables par l'allocataire :

Dans ce cas-là, il emploiera comme prédéterminants ce que l'on appelle des **quantifiants** :

- Un article indéfini (un, des)
- Des numéros (1, 2, trois)
- Des indéfinis (plusieurs, quelques, beaucoup de)

EX : Un homme est venu. (1)

Cinquante personnes ont été tuées. (2)

J'ai acheté deux/quelques/plusieurs vases. (3)

Dans ce cas-là, la question de l'identification du référent ne se pose pas. Le locuteur dit simplement que de l'ensemble des objets que nous appelons hommes, il en extrait un, à propos duquel il a quelque chose à nous dire. (1). Même chose pour les autres énoncés.

Dans ces cas-là, il y a un référent mais il n'est pas identifiable.

2) Objets présentés comme identifiables par l'allocataire

Dans ce cas-là, la construction de la référence pourra se faire de 2 façons :

- De façon purement discursive à l'intérieur de l'univers créé dans le texte ou dans le discours. Des objets indéfinis sont présentés auxquels il est renvoyé ensuite par des anaphoriques. C'est souvent ce qui se passe dans le texte de fiction classique. Le narrateur présente d'abord, sans plus, « un homme » ou encore « une

petite ville de province » ou encore « une belle journée de mai », ce sont des objets indéfinis pour lesquels l'identification référentielle ne se posera pas. Par la suite, ces groupes nominaux indéfinis sont repris de façon anaphorique (« l'homme », « cet individu », il, le lui..., la ville, ce jour-là). Ces objets nous sont présentés comme identifiables, ce sont ceux dont on nous a déjà parlé.

- En renvoyant à la réalité extérieure de façon **objective** par des noms propres. EX : Louis XIV, Marseille

Pour les noms propres, on parlera de *repérage absolu ou assimilés* ; pour les objets uniques : le soleil, la lune ; des matières (fer, sable) ; des concepts (comme la vertu, le temps) ou encore des dates complètes (le 3 avril 2003) – ou de façon **subjective** par des embrayeurs ou déictiques. On parlera alors de *référence situationnelle ou par des descriptions définies*.

Certains embrayeurs se comprennent par rapport au locuteur. Par exemple : Je, ici, maintenant, aujourd'hui, hier, demain D'autres peuvent correspondre à un geste de monstration de sa part.

EX : Il est là ! C'est un déictique au sens strict (lorsqu'il y a monstration).

Regarde ce chien !

Passe-moi le pain.

Ce n'est pas un embrayeur mais une description définie à référence situationnelle.

- **Les personnes :**

I) *Personnes et non-personnes* :

Les travaux de E. Benveniste sont à l'origine de la linguistique énonciative.

La réflexion actuelle sur les pronoms dits « personnels » est basé sur un article de Benveniste qui s'appelle « *Structure des relations de personnes dans le verbe* » publié en 1946 et repris dans les « Problèmes de linguistique générale ».

La grammaire traditionnelle met sur le même plan je, tu, il, ce que nous appelons les 3 personnes. Pour la grammaire traditionnelle, ils appartiennent à une même classe : les pronoms personnels. Il faut dissocier le couple je-tu, d'une part, qui sont les véritables « personnes » du dialogue, du pronom « il » qui est un véritable « pro-nom ».

Benveniste place il dans la catégorie de la non-personne, celle des objets du monde autre que les interlocuteurs. Seuls je et tu sont des personnes tandis que il est la non-personne, ce dont on parle mais qui n'a pas droit à la parole.

1) Les personnes je et tu :

Selon Benveniste, je et tu ont en commun 3 propriétés :

- Ce sont les seules personnes. Et, personne, ceux qui parlent : humains et assimilés.
- Je et tu sont uniques. Il n'y a qu'un je et un tu par énonciation. Par contre, il, peut correspondre à une infinité d'objets ou à aucun.
- Je et tu sont inversibles. Dans une interaction, les personnes sont je et tu à tour de rôle. Je et tu fonctionnent toujours par référence situationnelle.

Le référent ne peut être connu que si l'on connaît la situation de l'énonciation : qui parle, à qui, quand Je et tu

sont des embrayeurs ou déictiques.

Par ailleurs je et tu peuvent être aussi **a-référentiels**, cela veut dire, sans référent précis à valeur d'indéfini s'appliquant à tout individu susceptible de dire je ou tu. Ce sont les je et tu des expressions figées (ça rejoint le vous générique).

EX : A la va comme j'te pousse.

Et parle que je te parle.

Un tiens vaut mieux que deux tu l'auras.

Je et tu fonctionnent par référence situationnelle par rapport à la situation d'énonciation. D'un point de vue référentiel je et tu sont très différents de la non-personne.

Les noms possèdent une signification en langue qui correspond grossièrement à la définition du dictionnaire. Cette signification se présente comme un ensemble fini de traits sémantiques qui permettent de référer. Cette signification peut être considérée comme une référence virtuelle, une possibilité de référence qui ne devient référence actuelle que si le signe est inséré dans un énoncé.

Il n'en va pas de même pour je-tu. Je-tu remplissent les diverses fonctions syntaxiques des groupes nominaux mais ils possèdent une signification très différente puisqu'ils n'ont pas de référence virtuelle. Je est celui qui dit je dans un énoncé déterminé, tu est celui à qui ce je dis tu.

C'est l'acte de dire je qui crée le référent de je, et de la même façon, c'est l'acte de dire tu à quelqu'un qui le crée comme allocitaire. On ne peut donc pas connaître le référent de je et tu indépendamment de leur emploi, des actes d'énonciation individuels. Je et tu n'ont pas de référence virtuelle à la différence des noms, je-tu sont des embrayeurs. Ils se chargent d'un sens différent à chacun de leur emploi par un interlocuteur différent.

En employant je, le locuteur se pose lui-même comme locuteur. En employant tu, il pose l'autre en allocitaire. Il utilise à son profit le système de la langue. Et je et tu ne sont pas simplement des embrayeurs, ils permettent avant tout de transformer la langue en discours. Dans une phrase en langue ce sont des morphèmes grammaticaux référentiellement vides. Mais dans un énoncé, dans une énonciation unique, ils réfèrent (ils renvoient à un référent).

Lorsque je parle ici de je et de tu, je renvoie en fait, à une classe plus large que ces 2 termes correspondent :

Je et tu ce n'est pas uniquement je et tu, il y a d'abord :

- Leurs variantes atones : me, te
- Leurs variantes accentuées : moi, toi

Je et tu figurent aussi dans les formes dites de « pluriel » : nous et vous, et dans les déterminants possessifs : mon, ton, notre, votre. Tout ceci constitue le système je, tu.

- En ce qui concerne la série des **déterminants possessifs**, elle n'est qu'une variante morphologique de je/tu/nous/vous. Et on interprétera « mon cheval » comme *le cheval de moi* et « ton arrivée » comme *l'arrivée de toi*.

Les déterminants possessifs appartiennent donc au système de je/tu et ce sont donc des embrayeurs au même titre que je/tu.

- **Les pronoms possessifs :**

EX : Est-ce que c'est ton livre ?

– Oui, c'est le mien.

Les pronoms possessifs réalisent une reprise pronominale. Ils contiennent des embrayeurs de personne.

Dans « le mien », mien contient un *je*, mais il relève cependant de la non-personne. « Le mien » désigne un objet dont je parle au même titre que « la table » ou « Paul ». Il y a référence discursive. « Le mien » reprend un élément du discours antérieur par opposition à mon livre où *mon* est un embrayeur.

Les pronoms possessifs n'appartiennent pas au système *je/tu*.

2) Nous et Vous :

Nous venons de voir que le système des personnes *je/tu* renvoie à une classe plus large qui inclut entre autres, les formes dites de « pluriel » nous et vous.

En réalité, nous et vous ne constituent pas à proprement parler le pluriel de *Je* et *Tu* de la même manière que *chevaux* constitue le pluriel de *cheval*.

Les personnes dites de « pluriel » ne sont pas de vrais pluriels puisqu'il ne peut pas y avoir plus d'un *je* et d'un *tu* par énonciation.

Selon Benveniste, nous et vous ne correspondent pas à des pluriels mais à des personnes amplifiées ou diffuses. *Nous* désigne *je + d'autres* et *vous* désigne *tu + d'autres*.

On constate que nous et vous sont des formes essentiellement ambiguës. **Nous** équivaut à *je + je (+je)* ou à *je + il (+ il)* et **vous** correspond à *tu + tu (+ tu)* ou à *tu + il (+ il)*.

Nous peut être inclusif ou exclusif de l'allocitaire. Il peut être aussi inclusif ou exclusif de vous. Nous c'est avant tout moi avec toi ou moi avec lui. Il n'y a pas réellement multiplication des *je* mais extension, illimitation. Cela explique également qu'il soit possible de dire *vous* à un individu unique dans l'usage du vous dit de « politesse ». Il s'agit d'une amplification de la personne et non d'une addition d'unités.

Dans nous, on constate une forte prédominance de *je* au point que nous, peut dans certains cas remplacer la première personne et c'est ce que nous appelons **le nous de majesté** et **le nous d'auteur**. Le nous dit de majesté est placé dans le texte d'un décret officiel : « Nous, Roi X décrétions ». Il sert à rapporter le texte à un locuteur, donc à une première personne mais en évitant l'emploi de *je*. *Je* présenterait 2 inconvénients :

- Il présenterait le Roi qui est censé représenter le pays comme une simple subjectivité, un particulier parmi d'autres.
- Il oppose l'emploi de *je* à *tu*. *Tu* c'est le sujet destinataire du texte, par le nous l'allocitaire se trouve inclus dans la sphère du locuteur, il assume le texte avec lui.

Il existe aussi un nous dit d'auteur qui est particulièrement utilisé dans les ouvrages scientifiques et didactiques. EX : « Nous avons vu que ». Cette forme permet de faire assumer les propos par un locuteur. Ce nous d'auteur peut présenter 3 caractéristiques :

A) le locuteur qui dit nous n'est pas un individu qui parle en son nom propre, c'est derrière lui, l'ensemble d'une communauté savante unanime. En disant nous, l'auteur se pose en délégué de la collectivité scientifique.

Il s'investit de l'autorité du Savoir.

B) dans le cas du discours scientifique, nous peut être employé à la place de je par prudence ou par modestie. Le locuteur ne veut pas prendre en charge entièrement ses propos et il atténue sa responsabilité de locuteur dans un nous plus général et imprécis.

C) dans les ouvrages didactiques, le nous permet d'intégrer l'allocataire (l'élève, l'étudiant). C'est le locuteur et l'enseigné qui assument en commun le texte du manuel. Ils suivent méthodiquement le parcours didactique qu'il impose.

Nous et bien plus fréquemment vous peuvent être aussi a-référentiels dans les expressions figées. EX : Je vous demande un peu ! (; Hay que ver !)

EX : Une odeur qui vous/ nous prend à la gorge. C'est un emploi générique et a-référentiel, il ne renvoie à aucun référent précis.

3) La « troisième personne » ou non-personne :

Ce que nous appelons à tort la troisième personne est en fait, une non-personne qui peut référer à des objets, à des abstraits, à des neutres et même à rien (impersonnel : il pleut). En discours, la non-personne peut néanmoins servir à désigner l'allocataire. EX : Madame est servie !

On l'utilise par déférence, par respect. Ou autrement, pour marquer le mépris. EX : Mais c'est qu'il me cherche celui-là !

Cela peut marquer aussi la condescendance ou l'affection. En parlant à un enfant : Mais il a encore grandi ce bout de chou !

Lorsqu'ils parlent, les interlocuteurs tiennent un discours sur le monde ; la non-personne correspond aux GN et à leurs substituts pronominaux. Plus largement, aux éléments ayant le statut syntaxique de groupe nominal. Ce sont donc tous les objets dont je et tu. Il est un pro-nom au sens strict, c-a-d, un élément anaphorique qui renvoie à un groupe nominal présent dans le discours antérieur. Il tire sa référence de ce groupe nominal anaphorisé.

A la différence de il, je et tu ne sont pas des substituts pronominaux. Il est vrai que je, tu et il ont un point en commun, ils n'ont pas de références virtuelles, ils ne tirent leurs références que du contexte dans lequel ils sont placés. Mais il ne s'agit pas du même contexte dans les deux cas. Pour je/tu, il s'agit du contexte situationnel alors que pour il, comme pour tout élément anaphorique, il s'agit du contexte discursif ou contexte linguistique ou cotexte. On dira que le pronom il/elle fonctionne le plus souvent en référence discursive. C'est un représentant, un vrai pro-nom qui anaphorise son antécédent. On rencontre il/elle parfois aussi, plus rarement, en référence situationnelle.

Par exemple, des gens qui reviennent d'un rendez-vous important et quelqu'un leur demande : « Alors, qu'est-ce qu'il a dit ? ». C'est quelqu'un que les interlocuteurs connaissent, qui fait partie de la situation d'énonciation, référence situationnelle in absentia mémorielle.

EX : Des personnes écoutent une conférence et quelqu'un dit : « qu'est-ce qu'il a dit ? » Il s'agit d'une référence situationnelle in presentia.

Les 2 personnes je/tu s'opposent à la non-personne sur quelques points très significatifs. Les personnes en tant qu'embrayeurs sont parfaitement définies par la situation d'énonciation et par elles seules. Tandis que les non-personnes peuvent être définies ou non. Cad, qu'il peut s'agir d'un G.N. déterminé ou non déterminé : « le

frère ». Les non-personnes peuvent être déterminées ou non déterminées, leurs référents peuvent être présentés comme non identifiables.

Les personnes je/tu sont nécessairement présentées et en contact au sens large. Pour la non-personne en revanche, il n'est pas important que les référents soient visibles ou non, présents ou absents etc. Les personnes n'ont pas de substituts possibles c—a—d, moi et toi sont des variantes toniques de je et tu. Chaque interlocuteur réitère je et tu aussi longtemps qu'ils intervennent dans l'interlocution. Les groupes nominaux, par contre, disposent d'une grande variété de substituts pronominaux. Les personnes ne peuvent être a priori que des sujets parlants ou au moins capables de compréhension linguistique. Cependant, il y a bien des exemples de locuteurs qui s'adressent à des êtres inanimés, par exemple, le poète qui s'adresse au destin En réalité, il faut bien comprendre que parler à des individus ou à des objets non parlants (un bébé, par exemple) revient à les constituer en sujet linguistique à travers son énonciation. Lorsqu'on s'adresse à un arbre ou au destin par exemple, on en fait des individus qui sont doués des prérogatives de la personne. On les constitue ainsi en allocataire. La non-personne fonctionne différemment, elle concerne n'importe quel référent, humain ou non, concret ou non. (Je peux parler de Pierre et aussi de la beauté)

II) Le pronom « ON » :

En plus de je/tu et de la non-personne, le français possède ce morphème on qui est tout à fait remarquable. On est invariable en genre et en nombre. Il est toujours sujet et il est associé à un verbe à la troisième personne du singulier. La fonction de on sujet s'explique pour des raisons étymologiques. On vient du latin « homo », ancien nominatif et correspond à l'ancien cas sujet de (h)ome. Bien qu'il s'agisse d'une forme de troisième personne du singulier, on ne reprendre que nous.

EX : « Nous, on est heureux. »

Je/toi/eux/moi , on danse(nt)

On désigne toujours un être humain mais il peut changer de référent à l'intérieur du même énoncé : « Si on va chez eux, on nous fait la fête. »

Nous ils

Lorsque on désigne une valeur générique, il a pour forme complément correspondante « vous » et pour forme réfléchie « soi ».

EX : La musique vous rapproche de l'être que vous aimez/ que l'on aime. (1)

On n'ose plus se demander si on aime cela/ si ça vous plait. (2)

On a souvent besoin d'un plus petit que soi. (3)

- La música le acerca a uno al ser que ama.
- No se atreve uno a preguntar si eso le gusta.

Dans la plupart de ses emplois le fonctionnement de on est proche de celui de l'article indéfini, c—a—d, il a un référent non-identifiable extrait aléatoirement d'un ensemble. Pour analyser « un livre », je dessine l'ensemble des livres possibles et j'en extrais un au hasard. Et c'est là, le fonctionnement aussi de on générique. Par ailleurs, on peut avoir un référent spécifique mais non précisé.

Par exemple : « On frappe à la porte. », « On m'a dit que »

C'est quelqu'un de très précis qui frappe à la porte ou qui m'a parlé, mais je juge inutile de préciser qui. C'est différent du *on* générique.

En ce sens, *on* est très proche de l'article indéfini puisque tous les 2 présentent la même ambiguïté référentielle.

EX : « Je veux épouser une Suédoise. » Cela est ambigu du point de vue référentiel :

- Il peut s'agir d'une suédoise n'importe laquelle pourvu qu'elle soit Suédoise. C'est un référent non identifiable extrait aléatoirement d'un ensemble. C'est l'emploi qui est propre du *on* générique.
- Il peut s'agir de quelqu'un de précis dont je ne précise pas l'identité. C'est la référence spécifique non concrète. Cet emploi est proche du *on* de « *on* frappe à la porte ».

On réfère toujours à des humains et de ce fait, il peut représenter de façon infinie toutes les personnes du discours. Il peut représenter :

- JE : Il y a quelqu'un ? *On* vient, on vient.

On ne vous hait pas.

- NOUS : *On* est tous frères.

Mon frère et moi, *on* est allés au cinéma.

- TU : Alors, *on* est toujours fâchée ? (Le part. passé s'accorde selon le sens)

Comme *on* a grandi !

- VOUS : Qu'*on* m'apporte des chaises !

On se calme ! (Calmez-vous !)

Il est difficile d'analyser le fonctionnement de *on*, une chose est sûre, *on* subvertit l'opposition entre personne et non-personne. De même, il présente les humains à la fois comme définis et comme indéfinis, comme des êtres parlants et comme des individus indépendants de la parole.

Nous avons vu que *on* peut s'interpréter selon les contextes comme : toi, eux, nous Mais il n'a pas exactement la même valeur que ces éléments.

EX : Alors, *on* va bien ?

Alors, vous allez bien ?

Ce n'est pas la même chose. *On* s'interprète ici plutôt comme « *vous* » mais sa valeur excède son interprétation. *On* est un élément essentiellement ambigu, instable.

Quand on étudie un texte littéraire, il faut surtout considérer de quelle manière il utilise la complexité, l'ambiguïté de *on*, l'ambiguïté de *on* a ses fins propres. Pour un roman d'analyse psychologique comme « Manon Lescaut », l'emploi de *on* est particulièrement commode.

EX : « J'en étais épouvanté. Je frémiais, comme il arrive lorsqu'*on* se croit transporter dans un nouvel ordre de choses »

On peut recevoir une interprétation générique ou par ailleurs, renvoyer à un référent concret. Dans cet extrait, il y a un glissement de je à on. Cela permet de passer sans la moindre rupture narrative de l'expérience singulière à la généralité. On a un rôle tout à fait particulier dans le discours indirect libre.

Le discours indirect libre est propre à l'écrit et particulièrement au roman à partir du XIX^e siècle.

EX : « Pierre sourit. Ils allaient voir. »

C'est un récit, non—personne, passé simple. « Ils allaient voir » ce n'est plus du récit, c'est ce qu'il pense. C'est du DIL. Le narrateur rapporte les pensées de Pierre. C'est ce que Pierre se dit à lui—même.

On pourrait avoir un discours direct : [] Et pensa : « Ils vont voir » ou encore un discours indirect : « Et se dit qu'il allaient bien voir ».

Les propos de Pierre sont intégrés dans le récit au passé simple.

Dans le discours indirect il y a un verbe introducteur suivi d'une complétiive « que ». Le discours indirect libre c'est un discours indirect mais il n'y a pas de verbe introducteur suivi de que, si ou autre conjonction. Donc le DIL est du DI sans qu'il y ait de verbe introducteur. Il n'y a pas de marques univoques du DIL. Il n'est interprétable comme tel qu'en contexte. Ici, c'est l'imparfait qui permet l'interprétation d'un DIL.

Dans le DIL, on permet de masquer la personne du locuteur tout en restant « plus personnel » que la forme « il » (impersonnel).

EX : « Les petits chevaux de Tarquinia », Marguerite Duras.

« Sarah se leva tard. Il était un peu plus de 10 heures. La chaleur était là, égale à elle-même. Il fallait toujours quelques secondes chaque matin pour se souvenir qu'on était là pour passer des vacances. Jacques dormait toujours, la bonne aussi. »

C'est un récit pris en charge par un narrateur. Il fallait : DIL, ce sont les réflexions du personnage de Sarah. C'est ce qu'elle se dit à elle-même. On aurait pu avoir : il lui fallait, qu'elle était là et ça devient très différent, ça devient parti du récit, c'est le narrateur qui prend ça en charge.

C'est un récit non—embrayé (coupé de la situation d'énonciation) pris en charge par le narrateur.

L'ambiguïté référentielle de on permet au narrateur de citer des propos qu'il ne prend pas en charge lui-même mais qu'il attribue de façon assez imprécise au personnage de Sarah. Le « on » permet d'effacer la frontière entre le narrateur et les personnages. Il laisse affleurer le point de vue de Sarah.

III) Tu/Vous générique et le datif éthique :

Jusqu'ici nous avons considéré l'emploi référentiel de je/tu c—a—d, je et tu comme renvoyant à des individus bien définis et remplissant les fonctions syntaxiques d'un élément nominal, c'est l'emploi référentiel de je et tu. Nous allons voir que ce n'est pas nécessairement le cas de tu/vous.

1) Tu/Vous génériques :

EX : La musique vous rapproche de l'être que vous aimez.

Quand on se plaint de tout, il ne vous arrive rien de bon.

Le *tu* générique comme le *vous* a pour fonction de « personnaliser » des énoncés impersonnels à valeur générale en remplaçant le sujet universel *on* en particulier par un *tu* ou un *vous*. Il s'agit d'un énoncé qui est général mais qui pourtant maintient une relation vivante avec la situation d'énonciation. Tout se passe comme si l'allocutaire par le *tu* générique participait au procès. Le *tu/vous* génériques permet d'insérer l'allocutaire dans l'énoncé.

EX : « Avec cette auto tu te sens un autre homme. »

Hors contexte cet énoncé est ambigu. Il y a 2 interprétations possibles. Le *tu* et le présent peuvent avoir une valeur générale ou particulière.

Avec une valeur particulière, *tu* peut avoir ici une valeur référentielle, et à ce moment-là, *tu* renvoie à l'allocutaire.

Avec une valeur générale, *tu* est un *tu* générique, un substitut de *on* avec lequel il peut commuter.

EX : Quand *on* lui demande quelque chose, il ne *te/vous* répond même pas.

2) Le datif éthique (DE) :

Nous venons de voir que le *tu/vous* générique permet d'insérer l'allocutaire dans l'énoncé, c'est ce que fait aussi le DE mais différemment.

EX : Les prix *te* montent à une allure folle depuis 2 ans !

Paul *te* dort 12 heures d'affilée.

La position et la morphologie de *te* sont ici celles d'un complément datif du verbe (COI). Mais un verbe comme *dormir* est un verbe intransitif et il n'admet pas de complément datif. C'est ce qu'on appelle traditionnellement un emploi explétif. Cela veut dire que, d'un point de vue strictement syntaxique, le pronom est en trop et on peut le supprimer sans altérer en rien l'énoncé au niveau du contenu. Il n'a pas de valeur syntaxique, il a une valeur purement énonciative. (Même chose pour le 1er exemple).

Le DE est réservé à la langue parlée et aux énonciations rapportant des événements spectaculaires ou inattendus. C'est très souvent des énoncés exclamatifs. Ils s'interprètent comme une opération de prise à témoin de l'allocutaire. L'allocutaire individualisé se trouve inséré dans l'énoncé à titre de témoin fictif mais sans jouer aucun rôle dans le procès. L'allocutaire est en position d'acteur de l'énonciation elle-même, sans être acteur du procès évoqué par l'énoncé. Ce décalage est rendu possible par le fait que le verbe ne se construit pas avec un COD et il laisse donc libre la position correspondante. C'est le cas de « dormir » (il n'existe pas à dormir à quelqu'un). Si le verbe peut avoir un datif, le DE n'est pas toujours immédiat repérable comme tel.

EX : Il *te lui* a donné un de ces coups !

DE COI

Le verbe « donner » peut se construire avec un datif éthique. LUI : COI, alors ce *te* est interprété comme un D.E.

EX : Paul *t'a* donné *un livre fabuleux*. « *t'* » : ne peut pas être un D.E.

COI COD

Le DE est dit parfois bénéfactif lorsqu'il indique le bénéficiaire ou la victime du procès.

EX : Il nous a tué tous les lapins.

Marie lui a mangé son gigot.

On parle aussi de datif éthique dans certains emplois de la 1ère personne.

EX : Jean m'a trouvé le moyen de saccager le jardin du boucher.

Ce tour suppose qu'il y a une relation de proximité quelconque entre le locuteur et les actants du procès. Ces énoncés se comprennent uniquement si le locuteur est la mère de Jean ou un proche de Jean et qu'il veut marquer que l'événement l'affecte. Hors contexte, il peut y avoir ambiguïté sur l'interprétation de l'énoncé.

EX : Alfred te perce ce coffre en 10 minutes !

C'est tout à fait ambigu hors contexte. Il pourrait s'agir d'un COI tout simplement, le référent est l'allocutaire actuel. Il pourrait s'agir d'un tu générique, ça ne renvoie plus à un référent précis ou il pourrait s'agir d'un DE.

IV) Les rapports sociaux entre les interlocuteurs :

Dans une interaction, il y a un processus d'échange incessant entre le rôle du locuteur et celui de l'allocutaire. Je et tu sont réversibles, il y a réciprocité entre eux. Je devient tu et tu devient je. C'est un schéma structuralement égalitaire mais il y a des rapports hiérarchiques qui modifient cette réciprocité. Il faut signaler d'abord l'usage de la non-personne à la place de la deuxième personne.

EX : Madame est servie ! (Vous êtes servie) (1)

Son excellence est–elle satisfaite ? (2)

Il y a aussi dans ces énoncés effacement du je. Ces constructions constituent la marque linguistique d'extrême respect. Mais ce phénomène est en récession dans notre société.

Dans l'exemple (1), le locuteur n'utilise ni le tu ni même le vous de politesse et en faisant cela, il s'exclut lui-même de la réciprocité, de l'échange linguistique. Normalement, en disant tu, en s'adressant à quelqu'un, le locuteur le constitue en allocutaire. Ici (1), c'est comme s'il s'adressait à quelqu'un qu'il ne constitue pas en allocutaire, comme s'il évitait de se mettre sur le même plan que la personne à laquelle il s'adresse.

EX : On raconte que le roi Léopold III de Belgique disait à son valet « Il veut son épée » au lieu de « Je veux mon épée ». Cette substitution est le revers du même phénomène, en évitant de dire je pour parler à un inférieur le Roi excluait implicitement son valet du statut de tu et donc d'un échange parfaitement réciproque. Dans les 2 cas, il n'y a pas réciprocité, le locuteur et l'allocutaire ne sont pas sur un même pied d'égalité, ne sont pas sur le même plan.

L'échange entre je et tu peut rencontrer un autre type de dénivellation qui n'est pas seulement d'ordre social. Par exemple, lorsqu'on s'adresse aux bébés ou aux animaux familiers. Ce sont des êtres qui appartiennent à la sphère d'intimité des locuteurs mais qui ne sont pas doués de parole. On ne s'adresse à la 2ème personne qu'à un allocutaire, cad, à un sujet capable de dire je. Les bébés et les animaux familiers ne peuvent pas répondre, ce ne sont pas des interlocuteurs à part entière et de là le procédé qui consiste à employer je ou encore la non–personne à la place de tu.

EX : J'ai de beaux yeux, moi, comme j'ai l'air sage. (1)

Il a de beaux poils ce toutou-là. (2)

Avec ce procédé le locuteur subvertit la réciprocité, cela veut dire que ce n'est plus un échange égalitaire.

- Le locuteur fait assumer ses propos par l'allocutaire.
- Le locuteur parle de l'allocutaire à la non-personne comme s'il était extérieur à la sphère de l'interlocution. Ce type d'énoncés se présente comme extérieur à l'interlocution, il n'admet pas de réponse.

On trouve un usage parallèle de nous sur le plan de la hiérarchie sociale quand un supérieur s'adresse à un inférieur. Par exemple, le médecin qui dit à son malade : « Nous allons mieux ce matin ? » ou l'employeur à son employé : « Nous sommes en retard ». Ce « nous » apparaît déplacé dans la bouche de l'inférieur. Il marque dans certains emplois la condescendance ou en tout cas, une distance hiérarchique.

Vous de politesse. Le locuteur francophone doit choisir à chaque instant entre le tu et le vous dit de politesse quand il s'adresse à quelqu'un. Les énoncés doivent être bien formés, non seulement linguistiquement mais aussi socialement.

En principe, le tu s'oppose au vous singulier (de politesse comme une forme de familiarité, d'égalité à une forme de distance et de politesse. En fait, les notions de respect et de politesse ne suffisent pas à rendre compte de l'opposition entre tu et vous. En français, le vous représente la forme non marquée de l'opposition tu/vous. C'est celle qu'emploient les sujets parlants normalement. Le principe qui guide le choix de tu et de vous, c'est l'appartenance ou la non-appartenance à la même sphère de réciprocité. Il y a des gens que l'on tutoie dans certaines circonstances quand ils appartiennent à la même sphère que le locuteur et que l'on vouvoie dans d'autres circonstances en l'absence de sphère commune.

En France, par exemple, les animateurs de radio et de TV se vouvoient à l'antenne et le plus souvent, ils se tutoient hors antenne. S'ils se tutoyaient à l'antenne, ils donneraient l'impression de créer entre eux une sphère d'intimité qui exclut les auditeurs. Alors que, précisément, leur but est de créer une sphère d'intimité avec les auditeurs. Ce n'est donc pas un problème de politesse mais de conditions d'énonciation. Le tutoiement n'est pas nécessairement une forme dépréciative, tout dépend de la situation de communication, c-a-d, des conventions en usage dans le groupe social dans lequel s'inscrit l'énoncé. Ce n'est pas que vous soit plus ou moins poli, il y a beaucoup de cas où le vouvoiement serait marque d'impolitesse, il serait interprété comme une mise à distance et non par respect.

Du point de vue de l'activité énonciative du locuteur, dire tu ou vous à quelqu'un, ce n'est pas obéir à un code préétabli mais plutôt imposer au dialogue avec autrui un certain cadre. Ce cadre, l'allocutaire peut l'accepter ou le refuser mais son refus sera nécessairement agressif. Il peut se faire par un rejet explicite : « Nous n'avons pas gardé les oies/les moutons ensemble. ». Ou alors, l'allocutaire peut renvoyer au locuteur un cadre d'échange différent. Il répond par vous, il n'accepte pas le tu.

- Les embrayeurs.

I. LA NOTION D'EMBRAYAGE

1. DÉFINITION

La notion d'embrayage (EMBG) recouvre en partie celle de référence situationnelle mais elle est cependant plus restreinte.

[p.e. *Où est passé le chat ?* Le chat est une DD qui présente une référence situationnelle (RS) in absentia, mais ce n'est pas un embrayeur (EMB)]

Lorsqu'il y a embrayage il y a forcement référence situationnelle, mais il peut y avoir référence situationnelle sans qu'il y ait d'embrayage (c'est ce qui se passe dans l'exemple).

Les embrayeurs sont des éléments du lexique qui ont des référents très différents, très variables, qui ne sont fonction que de la situation d'énonciation. En d'autres termes, le référent d'un embrayeur ne peut être établi que si l'on connaît la situation d'énonciation, si on sait qui parle, à qui ou/et quand.

Qui parle= le locuteur

À qui parle= l'allocutaire

Où= l'espace

Quand= le temps

Ex : *Maire dit à Max le 3 janvier : J'irai te voir aujourd'hui.*

Max dit à Marie le 6 janvier : J'irai te voir aujourd'hui.

Ce sont deux éléments différents de 2 phrases du français. La situation d'énonciation est différente. Dès qu'il y a un élément qui change il n'y a plus le même énoncé.

Aujourd'hui : coïncide avec le temps du premier exemple. A chaque fois, le référent varie en dépendant de la situation de l'énonciation.

Pour pouvoir interpréter les référents, il faut avoir accès à la situation de l'énonciation. Il faut savoir : qui parle, à qui, où, et quand.

Le futur est un temps embrayé, futur par rapport au moment de l'énonciation (janvier 2004).

PHRASE Vs ÉNONCÉ

Signification de la phrase, sens de l'énoncé. (Terminologie de Ducrot)

On parle de la **signification de la phrase** et du **sens de l'énoncé**. Les phrases ont une signification, une valeur sémantique stable en langue hors situation. Les énoncés ont un sens en fonction de leur énonciation.

Remarque terminologique : Le terme *embrayeur* est la traduction française du mot anglais *shifter*, employé pour la 1^a fois en 1922 par Jespersen et puis repris en 1957 par Jakobson. On emploie aussi souvent le mot *déictique* et *deixis* même si certaines linguistiques préfèrent utiliser déictique pour un usage plus restreint (lorsqu'il y a un acte monstration). On va considérer dans ce cours tous les deux comme synonymes.

La fonction des EMB consiste à **articuler l'énoncé sur la sit.d'énon.** Dans « *j'irai te voir aujourd'hui* » : on a une phrase du français qui peut donner lieu à toute sorte d'énoncés différents. Selon la situation d'énonciation dans laquelle l'énoncé sera produit, le sens de l'énoncé variera. Un mot comme *je* se charge d'un sens différent dans chaque énoncé. Cela vaut également pour *tu* et ses variantes (*te*, *toi*) et pour certains localisateurs spatiaux (*ici*, *là*) ou des localisations temporelles (*hier*, *aujourd'hui*), qui sont aussi des embrayeurs.

Ces indications spatiales ou déictiques changent de sens en fonction de la position du corps du locuteur où en fonction du lieu de l'énonciation.

Les indications de temps (déictiques temporels) varient en fonction du moment de l'énonciation. *Hier* ne

désignera pas le même jour s'il est prononcé le 14 ou le 18 janvier.

Dire que les EMB changent de sens à chaque énonciation est cependant très imprécis. On ne peut pas dire que les EMB ne possèdent pas de signification, de valeur sémantique stable, à travers tous leurs emplois. Chaque EMB possède une signification générale propre ; ainsi je désigne le locuteur et tu l'allocutaire de l'énoncé auquel il appartient, mais cette signification n'est pas celle des noms ordinaires. La valeur référentielle de l'EMB ne peut être établie que si on le rapporte à son environnement spatio-temporel. Les embrayeurs n'ont pas de référence virtuelle.

Par contre, des noms comme *fenêtre* ou *tulipe* possèdent une signification en langue hors contexte qui correspond à une définition. Ils permettent en dehors de tout emploi effectif de délimiter une classe d'objets susceptible d'être dit fenêtre ou tulipe. Les noms ont une référence virtuelle.

Il n'en va pas de même pour les embrayeurs ; hors contexte, il n'existe pas de classe d'objet qui puisse être désigné par je. En dernière instance, le référent de je c'est celui qui dit je dans un énoncé donné. Pour être je, il faut et il suffit de dire je. La signification des embrayeurs est donc circulaire.

À 1^a vue, des embrayeurs comme je ou tu ne semblent pas très différents de il que l'on range traditionnellement dans la même catégorie : celle des pronoms. À il non plus, on ne peut pas l'assigner de signification en dehors des actes d'énonciation particuliers. C'est-à-dire, les pronoms n'ont pas de référence virtuelle. Il y a pourtant une différence décisive entre il et je-tu : pour il c'est en général le contexte linguistique qui permet de l'interpréter (= Référence discursive). Il réalise généralement une anaphore, il renvoie à son antécédent qui lui confère un sens et qui permet aussi l'attribution du référent. Il est très souvent un anaphorique.

Anaphore : représente un mode de référence discursive.

Les embrayeurs de personne sont interprétables uniquement à partir de la situation d'énonciation.

2. EXEMPLES D'EMBRAYEURS

Parmi les embrayeurs on distingue :

- Des éléments qui sont **toujours** embrayeurs : ici, je, tu, maintenant, hier, demain
- Des embrayeurs occasionnels. Ils peuvent être aussi anaphoriques : celui-ci, celui-là, ce ça, là, là-bas

Ex : (1) *Quel gâteau préfères tu ? Celui-là.*

(2) *Regarde Jacqueline et Philippe : celui-ci est toujours mal habillé ; celle-là par contre est très élégante.*

(1) J'attribue sa signification à partir de la situation d'énonciation.

(2) Anaphore (référence discursive).

Je suis allée au cinéma et là j'ai rencontré Marie ! référence discursive.

Où as-tu mal ? Là ! référence situationnelle.

On ne peut comprendre les EMB que si l'on sait, selon le cas, **où**, **quand** a eu lieu l'énonciation, **par qui** elle a été faite et/ou **pour qui** et **dans quel cadre**.

REMARQUE/RAPPEL

Le pronom il n'est au contraire presque jamais embrayé. Il est presque toujours un pro-nom, un anaphorique qui représente un nom précédemment énoncé. Plus rarement, il peut être employé comme déictique (p.e. Lorsqu'on écoute une conférence et on demande : *qu'est-ce qu'il a dit* ?= Référence situationnelle).

Il existe toute sorte d'autres EMB :

- comme les appellations *maman*, *papa*, qui désignent la mère/le père de celui qui parle.
- Actuel :

La mode actuelle impose des couleurs vives.

EMB = renvoie au temps de l'énonciation.

Le temps est actuellement froid.

EMB ! contemporain au moment d'énonciation.

Même chose pour à présent, en ce moment, prochain et dernier. Ex : le mois dernier/prochain, l'an dernier, la semaine dernière.

Même chose pour suivant. Ex : la page suivante (embrayeur). Ou encore pour les jours de la semaine (*lundi*, *mardi*, *mercredi*) lorsqu'ils sont employés sans article :

(1) Lundi, j'irai au cinéma. ! EMB. C'est le lundi qui suit le présent du locuteur. R.Situationnelle.

(2) Il est arrivé mardi. ! EMB. Référence situationnelle. C'est le mardi précédent.

(3) Il arriva le mardi 1er mai 1870 ! un passé simple ne peut pas exister tout seul. Le passé simple n'est pas un temps embrayé. Emploi discursif. C'est le mardi d'une semaine dont on a déjà parlé auparavant. Date complète : on parle de repérage absolu (à cause de la date complète).

Il faut distinguer entre 2 formes de repérage :

- Discursive
- Absolu.

On considère aussi embrayés :

- Le présent,
- Le passé composé
- Le futur.

Ils sont tous en rapport direct avec l'acte d'énonciation qui les contient.

Voir photocopie : Les embrayeurs. Exemples (1)

(1) C'est un récit basé sur l'emploi de la **1^a personne** et le **passé composé**, ce qui n'est pas normal dans le discours. Il l'a fait exprès.

« *Demain* » se repère par rapport au temps de l'énonciation du récepteur du télégramme; par contre, « *hier* » se

repère par rapport au temps de l'énonciation du narrateur. Ces remarques du narrateur s'expliquent par le fait qu'existe un allocitaire, c'est-à-dire, il y a **2 temps de l'énonciation**, 2 situations d'énonciation. Le télégramme fonctionne comme un discours rapporté, comme un discours direct.

Le narrateur connaît son propre temps de l'énonciation, ce qui le permet de dire « *hier* » ou « *aujourd'hui* »; cependant, il ne peut pas interpréter le « *demain* » du télégramme, c'est-à-dire, il ne peut pas savoir quel est le temps de l'énonciation du télégramme.

Ce texte ressemble à un exercice d'application des questions d'énonciation. Il souligne le fait qu'on ne peut pas assigner de référent à un EMB lorsqu'on ne connaît pas les conditions de son énonciation.

II. LES REPÉRAGES SPATIAUX.

1. MODE DE RÉFÉRENCE

Les déictiques spatiaux s'interprètent grâce à une prise en compte de la position du corps du locuteur et de ses gestes. C'est un **repérage situationnel relatif** au locuteur, comme ça serait le cas de :

Exemple : ICI, À GAUCHE (par rapport à un point de repère).

Mais ce n'est pas le seule moyen dont dispose la langue pour opérer une localisation.

À côté de ce repérage relatif au locuteur on trouve également un **repérage absolu** (exemple: *à Lyon, en France...* avec les noms propres) où les termes sont en quelque sorte auto déterminés (ils ont un référent fixe).

Il y a aussi un **repérage discursif** qui s'appuie sur un élément du contexte linguistique. Le récit classique construit son propre univers de référence ; il doit introduire les personnages et les situer dans l'espace et dans le temps. Il doit établir les cordonnées spatiales–temporelles. C'est ce qu'on appelle la **construction de la référence**.

Voir photocopie (2)

Construction de la référence spatial : si on ne connaît pas le contexte antérieur de ce passage, on aura quelques difficultés à interpréter les références spatiales dans la mesure où on ignore ce que désigne *de cette fontaine* ou *les deux cocotiers*. Si on a accès aux pages antérieurs du roman, *cette fontaine/des deux cocotiers* constituent la reprise des noms déjà introduits dans le texte. Reprise qui est marquée par le déterminant du nom :

« *de cette fontaine* » « *des deux cocotiers* »

!!

Anaphore nominale en référence discursive.

\$ Élément pronominal qui suppose aussi un phénomène de reprise, d'anaphore, mais il présente la particularité de ne pas avoir de signification par lui-même. Il n'a pas de référence virtuelle. Il tire son sens de son antécédent qui fournit aussi le référent. Le référent de Y est *cette fontaine*.

Procédé qu'emploie le récit classique. Il construit un réseau de relations dans le texte, de manière que les repérages spatiaux s'éclairent sans faire intervenir la situation d'énonciation. *Cette fontaine* ne désigne pas un GN déjà introduit dans la narration.

En fait, Paul et Virginie est un récit basé sur la combinaison NON PERSONNE + PASSÉ SIMPLE. Le PS est un passé coupé du temps d'énonciation et les localisations se font de façon discursive.

Cette fontaine ne désigne pas un objet que le narrateur montrerait du doigt mais d'un objet déjà introduit dans la narration.

Cela ne signifie pas qu'un récit ne peut pas contenir des déictiques spatiaux. En général, les déictiques sont placés dans la bouche des personnages et interprétés grâce aux renseignements fournis par le contexte linguistique.

(3) **Ça** est un **déictique spatial** inséré dans un *discours direct*. Dans un récit au PS, en principe, il n'y a pas des déictiques mais on peut y avoir un discours direct où trouver des déictiques. Le discours direct conserve la situation d'énonciation. Cette situation nous ne l'avons pas sous les yeux et c'est le récit qui permet d'interpréter les déictiques du discours direct.

Le démonstratif **ça** est un **déictique** qui désigne les objets de la situation d'énonciation de la personne qui parle et ce sont les locuteurs eux-mêmes qui donnent le référent des déictiques.

Ce procédé permet de produire un effet d'authenticité sans rendre le texte obscur. Parfois, la récupération du référent des déictiques spatiaux se fait de manière moins immédiate où ne se fait pas du tout (surtout dans les romans récents, qui prennent parfois de grandes libertés avec les contraintes du narrateur traditionnel).

Pour revenir au récit classique : dans Le rouge et le noir, lorsque Mme. Rénal voit Julien pour la 1^a fois, lui dit : *Que voulez-vous ici, mon enfant ?* C'est un discours direct. ICI est un déictique spatial qui est interprété pour ce que le narrateur a dit plus haut. La scène se passe « près de la porte d'entrée » de la maison de Rénal. C'est le récit lui-même qui nous donne des informations pour interpréter le déictique *d'ici*. Le discours direct renvoie à sa propre situation d'énonciation. Le problème est que nous n'avons pas sous les yeux la situation d'énonciation. C'est le contexte linguistique qui doit permettre interpréter les déictiques.

S'il n'y a pas de narrateur, il faut que le texte s'arrange pour éclairer les références déictiques sans changer de registre. Ainsi, ce oblige parfois le texte à recourir à des tours peu naturels.

(4) Monologue intérieur. « **Cette** » est une **anaphore** qui est reprise d'un élément présent dans le contexte antérieur (cataphorique). Dans la cataphore, l'élément anaphorique renvoie par anticipation à ce qui va suivre.

Exemple : Elle est encore en retard, Sylvie.

Ce sont des expansions du GN qui permettent l'attribuer du référent. Ici, « *cette* » fait semblant d'évoquer un référent bien connu mais le narrateur s'efforce de donner en même temps les renseignements qui permettront au lecteur de savoir de qu'il s'agit.

Cette : démonstratif mémoriel.

Ce cette, ce n'est pas une cataphore, non plus un emploi déictique qui viserait un référent présent dans l'environnement et accessible au lecteur. Le narrateur fait comme si le lecteur savait de qu'il s'agit. Le référent est présent comme identifiable mais il est précisé en fait par les expansions du GN.

Max Gallo, Napoléon.

Présent de narration.

« *Il se tend. Il récite. Il répète jusqu'à ce que les mots se plient. Cette langue il la lui faut pour combattre un*

jour ces français orgueilleux qui se moquent de son nom et qu'il ne veut même pas côtoyer. »

Ces : démonstratifs mémoriels. Grâce à ce démonstratif, les événements sont perçus à travers la conscience du personnage de Napoléon. Opinion subjective. Le démonstratif mémoriel permet l'identification avec le point de vue du personnage.

Cet emploi a été décrit très récemment.

2. TYPES DE DÉICTIQUES SPATIAUX.

D'un point de vue morphosyntaxique, les déictiques spatiaux sont assez hétérogènes. Ils se distribuent pour l'essentiel en 2 groupes : démonstratifs et adverbiaux.

A. DÉMONSTRATIFS :

Certains démonstratifs sont des purs déictiques qui accompagnent un geste du locuteur ou du narrateur.

Exemple : *ça, ceci, cela*.

D'autres, par contre, combinent sens lexical et valeur déictique.

Exemple : *cette table*.

On a le cas aussi de la pronominalisation : *celui-ci, celui-là*.

Ces morphèmes sont ambigus hors contexte. Ils peuvent fonctionner comme anaphorique substitut ou comme déictique occasionnel.

Exemple : Regarde ça / Paul a été gentil, ça m'étonne de lui.

!!

déictique anaphorique

Dans leur fonction déictique, ces morphèmes accompagnent à un geste du locuteur, indiquant à l'allocataire un objet perceptible dans la situation de l'énonciation. Ce n'est pas là le seul mode de référence possible pour les démonstratifs. La notion de situation d'énonciation si on la prend dans un sens plus large, fait intervenir plus que les personnes et leurs cordonnées spatiales–temporelles. Elle inclut également tout un environnement socioculturel, c'est–à–dire, le savoir partagé = L'ensemble des circonstances déterminant un acte d'énonciation.

Dans ces conditions on voit fréquemment un locuteur employer « ce+nom » pour référer à des objets qui ne sont pas visibles dans la situation de l'énonciation ni présents dans le discours antérieur. Ce sont des objets qui appartiennent à l'univers de discours comment aux interlocuteurs = le savoir partagé.

Exemple : Pendant la II GM, un français qui aurait commencé une conversation parle : *cette guerre, quelle horreur ! !* Référence situationnelle (in absentia) à travers le savoir partagé.

B. LES ADVERBIAUX

Il s'agit d'un ensemble **d'adverbes** et de **locutions adverbiaux** repartis en divers micro-systèmes d'opposition :

Ici/là/là-bas

Près/loin

En haut/en bas

Devant/derrière

A gauche, à droite

Ces éléments prennent leur valeur en fonction du geste, de la position ou de l'orientation du corps du locuteur. Ils ne sont pas interprétables si on ignore la position du corps du locuteur et de même, si le locuteur change de place ou d'orientation, leur interprétation change corrélativement.

Ainsi, lorsque le locuteur se retourne, ce qui était *devant* passe *derrière* et ce qui était *à gauche* passe *à droite*. Il en va de même dans un dialogue : si les deux interlocuteurs ne se trouvent pas au même endroit, ce qui était *ici/à gauche* pour l'un, peut très bien être situé *là/à droite* pour l'autre sans que les objets désignés aient changé objectivement de position.

Parmi ces axes d'opposition sémantique, la langue privilégie l'opposition du proche et du lointain. Il s'agit de l'opposition « *proximité du locuteur/éloignement* ». On retrouve cette opposition dans *ceci/cela*, *ici/là/là-bas* et *celui-ci/celui-là*.

En français contemporain, l'opposition *ci/là* tend à s'affaiblir dans la mesure où l'on utilise constamment les formes en *-là* ou l'adverbe *là* pour désigner n'importe quel objet qu'il soit proche ou éloigné.

Ex : *Cet objet là* réfère aussi bien à un objet proche qu'à un objet éloigné. On dit que *là* neutralise l'opposition. Cette déficience du système a d'ailleurs obligé la langue à utiliser *là-bas* pour signifier l'éloignement ou encore, à recourir à des formes parlées redondantes.

Ici est encore très utilisé pour marquer la proximité et se trouve encore très employé mais on assiste en revanche à une nette récession des autres formes en *-ci*.

La notion de distance peut également fonctionner ailleurs que dans l'espace dans le domaine des jugements de valeur.

P.e. Ce garçon là fera une grande carrière.

Ce garçon là ne m'inspire pas confiance.

Mettre à distance un objet peut s'entendre comme marque de respect ou encore comme dépréciation. Le domine du *-là*, de l'éloigné, peut signifier une mise à distance admirative mais aussi l'exclusion d'autrui, le rejet.

Dans ces conditions, l'exemple (1) selon le contexte peut marquer un éloge ou le mépris, c'est *là* une ambivalence que nous avions déjà rencontré pour le *vous* de politesse. Dans certains contextes le locuteur utilisera les formes en *là* pour porter un jugement positif ou négatif, pour marquer une valorisation ou une dévalorisation.

III. LES REPÉRAGES SPATIAUX DANS LES TEXTES DE FICTION.

Lorsque un narrateur veut localiser quelque chose dans un texte, il peut avoir recours à plusieurs procédés.

Il peut utiliser le point de vue d'un narrateur omniscient, ce qui éliminerait tout repérage déictique que celui-ci soit fondé sur la subjectivité narrative ou sur celle des personnages.

C'est une vision du dehors entièrement objective, mais il est très difficile de s'en tenir constamment à ce procédé. Les localisateurs en apparence les plus objectifs, les plus indépendants de l'acte d'énonciation peuvent présenter un repérage de type déictique.

Ex : *L'homme était derrière l'arbre.*

= Ce n'est pas tout à fait objective, cela implique un point de vue, un observateur qui regarde la scène et qui est placé quelque part. On ne peut écrire cela que si l'arbre se trouve plus près de l'observateur que de l'homme. *Derrière* est orienté par rapport au locuteur. Cela renvoie à un point de vue qui peut correspondre au locuteur ou à un personnage.

De même, une expression comme *à gauche de la maison* apparaît ambiguë si le locuteur se trouve en face de la maison et on a à faire un repérage déictique ; cependant la localisation peut s'établir aussi par rapport à la maison. Elle ne sera pas alors forcément d'ordre déictique.

Il faut comprendre que la notion de *gauche d'une maison* n'a de sens que si le bâtiment est orienté par rapport à son entrée, mais *à gauche de l'arbre* n'est pas interprétable en dehors d'un repérage déictique parce que les arbres ne sont pas orientés.

Les localisations effectuées par le roman oscillent entre un repérage objectif non déictique et un repérage subjectif déictique.

Le roman classique à la 3^a personne/non-personne emploie des repérages objectifs par des noms propres (toponymes : En France À Paris) et par l'introduction de GN indéfinis qui font ensuite l'objet d'une reprise anaphorique (donc référence discursive).

P.e. *Un homme ! cet homme.*

(5) La construction du repérage spatial est tout à fait classique. De l'ensemble de tous les objets du monde pouvant être nommé *rue* il en est extrait une qui n'est pas présentée comme identifiable par l'allocutaire puisque le déterminant qui introduit *une rue* est indéfini.

La question de l'identification du référent ne se pose pas, il n'est pas identifiable. Dans la suite du texte, il est renvoyé par référence discursive à *cette rue* par *la rue*.

On a aussi des GN définis qui fonctionnent comme une **anaphore associative/implicite**. Il s'agit des trottoirs et de la chaussée de la rue des numéros de cette rue.

L'anaphore associative fait appel à un savoir extra-linguistique ; nous savons par expérience que les rues ont des trottoirs, des numéros, etc.

« *Dans une ville de l'ouest* » : c'est le même procédé que pour *une rue* mais là la ville est extraite d'un ensemble plus restreint que celui des rues. Il ne s'agit pas de tous les objets ayant la référence virtuelle *ville*, mais de l'ensemble des objets à référence virtuelle *ville de l'ouest*.

Une certaine localisation objective est définie et donc, faite par le complément de l'ouest. Le complément adnominal restreint le référent possible. Cependant ce texte n'a pas éliminé toute dimension situationnelle.

« *C'était* » : le démonstratif initial *ce* marque l'entrée dans l'énonciation narrative. Le narrateur ouvre le récit

en désignant le lecteur un lieu qui est constitué en réalité par son geste même. Une fois que le récit est lancé, il devient en quelque sorte autonome ; il organise son propre jeu de renvoi interne, donc référence discursive.

Cette objectivité a néanmoins ses limites (inévitables). *L'ouest* n'est interprétable que pour un lecteur qui s'oriente dans l'espace culturel français. Dans un roman américain « *l'ouest* » posséderait un autre sens, une valeur différente.

À un repérage objectif on opposera un repérage subjectif qui s'organise autour du point de vue d'un sujet. Il peut s'agir d'un narrateur qui parle à la 1^a personne comme, par exemple, dans *L'étranger*, de Camus ; ou d'un personnage de l'histoire en DIL, mais il peut s'agir aussi d'un sujet implicite qui n'est pas un personnage de l'histoire. On verra un exemple dans le fragment (6) :

(6) C'est un texte descriptif basé sur la combinaison « *non-personne + présent* ». On y voit des localisateurs déictiques. L'ensemble de la description est construit en fonction d'un observateur placé à un bout de la salle et qui la contemple dans le sens de la longueur.

La description présente une caractéristique picturale et cela est explicité dans le texte même. Le roman ne choisit pas toujours l'une ou l'autre de ses solution : repérage objectif non déictique ou repérage subjectif déictique. On trouve des multiples compromis entre ces deux systèmes. Il peut y avoir des passages incessants de l'une à l'autre et vice-versa à l'intérieur du même texte, c'est ce qu'on appelle un repérage mixte.

(7) Basé sur le couple *non-personne + présent de narration*. Le repérage n'est pas objectif entièrement (*ici*). Il n'y a pas dans le texte des personnages auxquels on puisse rapporter les occurrences de l'EMB *ici*. *Ici* ne renvoie qu'à la narration. Le seul personnage qui puisse soutenir l'E de ces EMB c'est le narrateur lui-même s'adressant au lecteur.

La narration implique une double scène : celle de l'histoire racontée et celle de la narration de cette histoire.

Ainsi, il faut distinguer :

- Histoire = correspond à un énoncé.
- Narration = l'acte d'énonciation qu'à produit le récit.
- Récit = le texte qui consigne cette histoire.

Cette distinction a été mise en place par Genette. Si on établie un parallélisme, on dira que l'histoire correspond au référent, le récit à l'E et la narration à l'énonciation.

Les *ici* ne désignent la ville thermale qu'en tant qu'elle figure sur la scène narrative repérée par rapport au narrateur et au lecteur. Les *ici* appartiennent à la narration. Si le texte avait mis *là* à place d'*ici*, il aurait repéré la ville par rapport au discours antérieur sans faire intervenir l'énonciation.

Là = Référence discursive

Dans les deux cas (*ici/là*), le référent visé est bien le même mais le mode de référence est tout à fait différent.

Avec *ici*, il y a un glissement discret d'un plan à l'autre (du récit à la narration). Le narrateur est posé en témoin actif et ironique des aventures de ces personnages ; il intervient dans son récit.

Ici est toujours un EMB ; il renvoie au lieu de l'énonciation mais dans un texte il peut désigner deux sortes d'espace :

- 1) il renvoie à la situation extérieure du locuteur : *Venez ici, n'ayez pas peur !*

2) il peut renvoyer à un passage de son propre discours. C'est là la fonction des formules qui marquent la fin des nombreux récits médiévaux.

On le voit, par exemple, à la fin de *La chanson de Roland* : « *ci* fall la geste que Tuoldus declinet ». Il s'agit d'un **déictique narratif**. C'est le récit lui-même qui est ici visé par le localisateur spatial.

À la différence du romancier, l'auteur dramatique n'a pas à résoudre ces problèmes de localisation. Une pièce de théâtre présente des échanges verbaux véritables. La scène d'énonciation est directement visible pour le public et les EMB sont immédiatement interprétables.

Dans *Les mariages de Figaro*, de Beaumarchais, on trouve : *Ouvre un peu la croisée sur le jardin, il fait une chaleur ici*.

Ici, c'est le décor qui permet de déterminer de manière directe qu'*ici* désigne la chambre à coucher de la comtesse.

Ici est un EMB qui renvoie au moment de l'énonciation.

Il ne faut cependant pas oublier que le décor n'a au départ, avant la mise en scène, qu'une existence textuelle. Ce sont des indications qui sont fournies par l'auteur. Dans ce cas, le théâtre représente une chambre à coucher.

On sait cependant que le plus souvent les indications de ce type sont absentes ou extrêmement vagues. Cela implique que le lecteur d'une pièce de théâtre se trouve dans une situation beaucoup plus inconfortable que le lecteur d'un roman.

Le roman construit lui-même ses propres repères. Il construit l'espace qui lui est nécessaire, tandis qu'une pièce qui n'est pas représentée suppose un effort d'imagination supplémentaire puisque la scène d'énonciation n'est pas directement visible.

Dans un récit, les déictiques servent dans certains contextes à privilégier le point de vue d'un personnage.

(8) *Non-personne + présent historique*. Le narrateur prend en charge la narration. Il y a ici un glissement au DIL marqué par le verbe *pense-t-il*.

En ce cas, ICI est un déictique du DIL. Il renvoie au lieu d'énonciation du « discours-source »= discours direct correspondant. Il renvoie à la situation d'énonciation.

CE : c'est un démonstratif mémoriel.

SA : est un élément discursif qui remplace l'embrayeur « ma ».

En général, les déictiques sont remplacés par les éléments discursifs dans le passage du DD au DIL, mais certains EMB du DD peuvent se conserver dans le DIL (c'est le cas de l'EMB *ici*)

Le rôle du présent dans ce récit est de faciliter justement ce passage d'une vision extérieure d'un narrateur à la vision intérieur du personnage de Napoléon. Le récit est au présent de narration, il permet d'appréhender les événements au personnage mais de la main du narrateur. Dans un DI on aurait eu : *Napoléon pense que ce qui se passe là, dans ce royaume qu'il sert, pèsera sur la patrie*. (Les EMB disparaissent. Il ne reste que des éléments discursifs.)

IV. LES REPÉRAGES TEMPORELS.

1. MODE DE RÉFÉRENCE

Les déictiques spatiaux s'organisent à partir de la position du corps du locuteur.

En ce qui concerne les **déictiques temporels**, leur point de repère c'est le moment où le locuteur parle, le **présent de l'énonciation**. Le locuteur ordonne la chronologie de son énoncé par rapport à son propre acte d'énonciation.

Aujourd'hui, je me sens mieux : le morphème aujourd'hui et l'affixe de présent du verbe ne sont pas interprétables si on ignore à quel moment cet énoncé a été produit. Ils constituent des éléments déictiques temporels.

Aujourd'hui : repérage temporel à référence situationnelle / c'est un EMB.

Le présent : c'est un présent d'énonciation qui renvoie au présent du locuteur.

Il faut distinguer, d'une part, les indications temporelles à **repérage absolu** (date complète) et, d'autre part, **celles qui prennent appui sur un repère** pour être interprétées. Parmi celles-ci on trouve la distinction entre repérage déictique (situationnel) et repérage non déictique (discursif). Le repérage déictique tel que hier, aujourd'hui, etc, se fait à partir du temps de l'énonciation.

Hier, Paul s'est promené avec Sophie.

!

Le jour qui précède le temps de l'énonciation (le moment où le locuteur de cet E parle) + passé composé.

Cela peut s'agir d'un :

- Discours oral lors d'une interaction entre deux locuteurs.
- Discours direct inséré dans un récit.
- Récit au passé composé.

Les indications temporelles non déictiques ont pour repère un élément du contexte linguistique.

Le lendemain de la fête, Paul s'est promené avec Sophie.

!

Le lendemain est situé dans le temps grâce au point de repère qui constitue le syntagme « *la fête* » et non par rapport au temps d'énonciation. C'est « *la fête* » qui permet de fixer l'indication temporelle. La différence entre *hier* et *le lendemain de la fête* ne réside pas dans la durée objective puisque tous deux marquent un intervalle d'une journée par rapport au point de repère.

C'est la nature du repère qui diffère (c'est le mode de référence qui diffère). Le déictique *hier* selon le moment où il sera énoncé pourra renvoyer à une infinité des dates différentes.

Le lendemain, par contre, est toujours **discursif**. C'est le lendemain d'un jour qui était précisé par le contexte linguistique.

Les embrayeurs temporels se présentent sous deux formes :

- d'une part, des éléments adverbiaux ou des syntagmes prépositionnels, par exemple, *dans dix mois* ;
- d'autre part, les marques de temps inscrites dans la morphologie verbale.

Elles se repartissent dans les trois dimensions du **présent**, du **passé** et du **futur**.

Ainsi, dans : « *je l'ai vu hier* » : nous n'avons pas un, mais deux déictiques temporels, à savoir : *hier* et le *passé* associé au paradigme du PC. Le PC est un temps embrayé (passé embrayé) qui se repère par rapport au temps de l'énonciation, à la différence du PS (pas embrayé).

Un certain nombre des temps verbaux situent l'E tantôt par rapport au présent de l'énonciation, tantôt par rapport à un moment spécifié dans le contexte linguistique.

Exemples :

Salut, je pars.

C'est un présent d'énonciation, un présent embrayé qui se repère par rapport au présent du locuteur. Il marque un moment contemporain du temps de l'énonciation.

Qu'en est-il de la place de Molard en 1902 ? Les fleurs et la musique y règnent, l'atmosphère y est saturée de gaîté.

Ces présents marquent un procès contemporain d'un repère temporel donné par le contexte discursif en l'occurrence « en 1902 ». C'est un **présent de narration**, ce qu'avant été un présent historique. Il permet de faire revivre le passé sous les yeux du locuteur. Il se situe au présent à un moment du passé. Le présent est une forme temporellement neutre qui présente le procès dans son accomplissement. Le présent de narration est une forme non déictique du verbe, il génère sa propre actualité. C'est le procès lui-même qui fournit son propre repère. Ce point de repère et par définition mobile. Il suit le déroulement du procès.

Le présent crée sa propre actualité par son énonciation même. On dira qu'il « s'auto-repère ». Il fournit son propre repère. Il saisit le procès dans son accomplissement. Le présent de narration est compatible avec les localisations déictiques.

(9) le référent du temps de narration : lundi 22 juin 1812. Comme ce déictique est précisé par une date complète, c'est donc le contexte linguistique qui explicite le repérage du présent de narration. Ceci dit, ce présent n'est pas un temps anaphorique. Ce repérage absolu ne fait qu'expliquer le référent. Le présent de narration s'auto-repère, il pose lui-même, un repère temporel sur lequel il s'appuie. Les déictiques associés au présent de narration prennent appui à leur tour sur le présent.

Maintenant : marque un jour qui coïncide avec le repère fourni par le procès au présent. Il est associé au présent de narration. A ne pas confondre avec les déictiques du DIL.

2. CLASIFICATION DES REPÈRES TEMPORELS (voir photocopie)

Hier, Paul était très fatigué.

Hier : est un déictique, c'est un repérage temporel à référence situationnelle. Le repère est le temps de l'énonciation, le présent du locuteur.

La veille de son départ, Paul a décidé de se coucher tôt.

La veille : équivalent discursif, il s'agit d'une référence discursive. Le repère est donné par le repère

linguistique. La veille par rapport à la date du départ. Ce n'est pas un déictique.

Désormais, je ne lui adresserai plus la parole.

La fiancée a disparu le matin de son mariage. On ne l'a pas revue depuis.

Il y a une certaine correspondance mais tous les déictiques n'en ont pas. Et il y a des correspondances plus instables.

REMARQUE : Dans ces deux dernières expressions, il peut avoir postériorité ou antériorité par rapport au repère :

Tout à l'heure peut signifier : il y a un moment / dans un moment.

Ex : Tout à l'heure j'ai rencontré Jacques : moment qui précède le présent de l'énonciation. Mais je peux dire :

Ex : « Tout à l'heure je vais faire » : Postérieur.

Et même chose pour **lundi**, ça peut signifier lundi dernier ou lundi prochain.

Ex : Lundi, j'ai fait Lundi, je ferai Déictique. Lundi qui suit le présent du locuteur.

Il y a un certain nombre de localisateurs temporels qui sont spécialisés, soit comme déictiques, soit comme référent au contexte. C'est le cas de l'opposition hier et la veille.

D'autres expressions temporelles sont neutralisantes et n'entrent pas dans ce tableau d'opposition. C'est le cas de :

- Bientôt
- Jadis
- Autrefois

Ex : Bientôt, je saurai.

Location temporelle à référence situationnelle qui se repère par rapport au présent du locuteur. Futur embrayé ; futur par rapport au présent du locuteur.

EX : Bientôt, il apprit son infortune.

Location temporelle à référence discursive. Passé simple : temps non-déictique, passé et coupé du temps de l'énonciation.

L'équivalence entre ces deux types de repérage temporel est très visible dans le discours rapporté.

Lundi dernier, Paul m'a dit : « Je passerai te voir demain. »

L1 L2

Lorsqu'il y a DD ; il y a deux situations d'énonciation : celle du discours citant (lundi dernier, Paul m'a dit) et celle du discours cité (je passerai te voir demain). Il y a 2 locuteurs, le locuteur 1 et le locuteur 2 c'est-à-dire, Paul. Les déictiques se repèrent par rapport à l'un ou l'autre de ces deux systèmes d'énonciation.

Dans le DI n'avons plus qu'une seule situation, celle du discours citant. Le discours cité est intégré dans le discours citant. Ici on aurait : « *Lundi dernier, Paul n'a dit qu'il passerait me voir le lendemain.* »

Dans le passage du DD au DI, les embrayeurs disparaissent remplacés par des éléments à référence discursive.

Le conditionnel est un temps discursif, c'est un futur dans le passé.

Il n'y a pas de déictiques dans le DI mais s'il y en a, ils se repèrent par rapport à la situation d'énonciation du discours citant.

Ici, ce *Me* renvoie au locuteur1 du discours citant et ça ne renvoie pas au locuteur 2.

3. LE RÉPÉRAGE TEMPOREL DANS LES TEXTES DE FICTION.

En ce qui concerne le mode de référence il y a trois possibilités :

- Localisation temporelle **absolue** (dates complètes).
- Localisation temporelle **relative à l'énoncé** (référence discursive), par exemple, le lendemain de son départ.
- Localisation temporelle **relative à l'énonciation** (référence situationnelle), par exemple, *aujourd'hui*.

Cette distinction est très importante pour la narration. Les récits ne suivent pas, en général, le même type de repérage d'un bout à l'autre. La règle générale c'est le mélange des trois procédés. Même le roman le plus impersonnel, le plus objectif, laisse toujours une place aux déictiques temporels, surtout si les personnages s'expriment au DD.

Il existe aussi des textes dans lesquels le repérage subjectif ou situationnel domine. C'est le cas, en particulier, des textes qui utilisent la technique du monologue intérieur. Cette technique consiste à raconter à travers la conscience d'un narrateur–personnage qui organise tout à travers de son présent (repérage subjectif).

Photocopie : LES EMBRAYEURS : EXEMPLES (2)

- Monologue intérieur. C'est un texte basé sur la combinaison *je + présent*. Dans ce texte tout est vu et organisé à partir de la subjectivité de ce narrateur–personnage. Le présent est un présent par rapport au présent de ce personnage. L'imparfait est complémentaire du présent, donc embrayé.

Tout à l'heure : c'est un déictique ici.

Maintenant : même chose. C'est un repérage temporel à référence situationnelle. C'est un déictique et il se repère par rapport au présent du narrateur–personnage.

Bientôt : est un déictique qui marque un moment futur par rapport au présent du narrateur–personnage

(2) C'est toujours ce monologue intérieur.

La veille : repérage temporel à référence discursive. Même chose pour : *Le jour suivant*.

Ces indications temporelles ne sont pas repérées par rapport au présent du narrateur (sinon on aurait *hier* et *demain* à la place), mais par rapport à un moment précisé dans l'énoncé, dans le contexte linguistique.

Il y a des modes de narration dominés par les repérages subjectifs ou situationnels et, à l'opposé, il y a les repérages objectifs. Le roman classique à la 3^e personne emploie des repérages objectifs par des noms propres

ou des dates complètes (repérage absolu) et par l'introduction des GN indéfinis auxquels on renvoie ensuite par référence discursive à l'aide d'éléments anaphoriques.

(3) Ce sont les lignes initiales du roman. Nous avons à faire un repérage temporel absolu. Le caractère absolu de cette localisation est aussi relatif puisque le calendrier chrétien est basé sur un fait historique (la vie de Christ) et c'est donc dans les limites de ce cadre culturel chrétien qu'on parle d'absolu. La plus grande partie des récits oscille entre ces 2 extrêmes que sont un texte au repérage objectif et un texte au repérage subjectif. On a généralement des repérages mixtes.

(4) Il s'agit d'un journal de voyage. Le présent de la narration n'est pas un temps embrayé. C'est une forme non déictique du verbe qui génère sa propre actualité. Le présent crée sa propre actualité par son énonciation même et y saisit le procès dans son accomplissement (présent historique). Le présent de narration marque lui-même son propre point de repère qui est par définition mobil. Il suit le déroulement des procès dans le récit. Le repérage du présent est précisé par des repères temporels, par le récit temporel.

C'est donc le contexte linguistique qui explicite le repérage du présent de narration. Le présent de narration s'auto-repère. Il pose lui-même un temps temporel sur lequel il s'appuie.

Maintenant : marque un jour qui coïncide avec les repères fournis par le verbe au présent.

Dans quelques mois : le point de repère est marqué par le présent de narration.

Pourquoi ce *disparut* ? Avec le passé simple le repérage est différent.

Le passé simple est coupé de l'instance d'énonciation. Il met les événements en perspective ; ce sont des événements qui appartiennent à un passé révolu (coupé du présent d'énonciation). On pourrait y avoir un présent. Le PS souligne la rapidité avec laquelle la glace fonde.

Maintenant : est changé par *désormais* dans un texte au PS.

Le passé simple est une instance qui se repère par rapport au temps des événements racontés. Le PS ne renvoie pas à un temps dénonciation. Le PS est incompatible avec les embrayeurs, avec les déictiques (il y a des exceptions).

Dans quelques mois : on ne peut pas le garder. Il se repère tout comme le PS par rapport au temps des événements racontés.

Recevrait : il ne s'agit pas d'un véritable conditionnel. Il n'a pas de valeur modale, il a une valeur purement temporelle. Il marque un futur de façon discursive. C'est un futur par rapport au temps de l'énoncé (événements racontés).

Désormais : repérage à référence discursive, par rapport au temps de l'énoncé. Même phénomène que pour quelques mois après. Peut fonctionner aussi comme un embrayeur (à partir de maintenant). On peut le conserver mais à ce moment là, il ne s'agirait plus d'un déictique associé à un présent de narration.

Dans un récit au passé simple, il faudra parler d'un déictique renvoyant à la narration. Le présent de narration peut apparaître dans des localisations temporelles et discursives.

Ex : Le 14 juillet 1789, le Parisiens prennent la Bastille ; ils guillotineront leur roi quelques mois après.

14 juillet 1789 : repérage absolu.

Guillotineront : futur par rapport au point de repère posé par le présent de narration.

Quelques mois après : localisation temporelle à référence discursive.

Exemples : *Histoire de ma vie*, de G.Sand.

Maintenant, exaltée et comme ranimée par ses larmes, elle frotta de parfums ce petit cadavre ; elle l'enveloppa de son plus beau linge.

Non–personne + Passé simple

À l'ombre des jeunes filles en fleur, de Proust.

Je restais maintenant volontiers à table pendant qu'on desservait.

Je + passé simple + imparfait

Maintenant renvoie au temps spécifique du déroulement du récit et il renvoie donc à la narration. Cas particuliers des déictiques.

Dans le texte narratif au passé et à la 3^a personne, les déictiques renvoient dans certains contextes à la subjectivité des personnages derrière lequel le narrateur s'efface autant que possible.

(5) Madame Bovary.

Récit basé sur la combinaison *non–personne + PS*. Ce début correspond au récit qui est pris en charge par le narrateur. Ce sont des passages au DD ; ce sont des extraits du document que Mme Bovary est en train de lire et qui sont rapportés entre guillemets : *Que faire ?* = DIL marqué par l'imparfait. On a une incise : *Pensa-t-elle*.

Plusieurs déictiques du DIL. On dira que ces déictiques comme *dans 24 heures/demain* se repèrent par rapport au temps de l'énonciation du discours–source. Les déictiques se repèrent par rapport à la situation d'énonciation de Mme. Bovary, au moment où elle se dit cela.

Si on passe cela au DI : *Elle se demanda ce qu'elle allait faire. Elle savait que c'était 24 heures après, le lendemain.* L'interrogation disparaît ; l'exclamation aussi. Les embrayeurs disparaissent et sont remplacés par des éléments discursifs.

Au DD on aurait : *Mme. Bovary s'interrogea : « Que faire ? C'est 24 heures, demain. Lheureux veut sans doute m'effrayer encore »*

Le DIL peut conserver les E interrogatifs et exclamatifs du DD, alors qu'au DI, l'exclamation et l'interrogation disparaissent. Le DIL peut conserver également le EMB du DD (du discours–source) mais il pourrait mettre à la place des repérages de type discursif. Ce procédé du DIL est bien admis ; il est même valorisé par la norme, il implique clairement une parole ou une pensée représentée. Il faut cependant noter qu'il y a une tendance à préférer la référence discursive dans la narration d'événements et dans le discours rapporté pourvu d'un verbe introducteur.

(6) Récit basé sur la *non–personne + présent de narration*.

19 brumaire An VIII : repérage temporel absolu : point de repère temporel. *Aujourd'hui* c'est un déictique associé au présent de narration

Hier matin : On l'interprète de la même façon.

Hier : déictique du DIL. Il se repère par rapport au temps de l'énonciation, au temps du discours source, du DD.

Dans un récit au présent de narration, les temps du DIL sont les mêmes que ceux du DD ; il n'y a pas de décalage entre le DD et le DIL. On peut appeler ça aussi du DDL. Il n'a pas d'effet de contraste. Les limites entre le récit et le DIL sont très floues. Le présent permet de glisser facilement de la narration au propos des personnages. Le rôle du présent dans ce récit est de faciliter ce passage d'une vision extérieure d'un narrateur à la vision intérieure des personnages.

Si nous mettons ce texte en PS + imparfait : *C'était aujourd'hui* regardait/regarda il bruinait avait imprégnait
Aujourd'hui = ce jour-là.

Dans un récit au PS si on a *aujourd'hui* : c'est un déictique qui renvoie à la narration, ça signifie, aujourd'hui, au moment de la narration, de moi narrateur que je suis en train de faire.

Si on met *ce jour-là* : c'est un repérage temporel à référence discursive qui se repère par rapport au temps de l'énoncé (successions de passé simple).

Hier matin : il faudrait mettre nécessairement *la veille au matin*. C'est une localisation temporelle discursive.
Hier fonctionne mal comme un déictique renvoyant à la narration. C'est bizarre.

Notre DIL, il a fallu le modifier. Le présent est remplacé par un imparfait.

Laisseront-ils ? Le futur est un temps embrayé.

Laisseraient-ils ? Le conditionnel est un temps non-embrayé à référence discursive. C'est un temps discursif. J'enlève les éléments déictiques et les remplace par des éléments discursifs.

Hier : je considère les déictiques car le DIL conserve les éléments du discours source.

On l'avait emporté : le plus-que-parfait est un temps discursif. Là, le décalage est plus grand entre le DIL et le récit. Il y a davantage de contraste.

• **Discours et récit :**

I) *L'opposition « discours »/« récit »:*

Comme pour les pronoms personnels, la réflexion actuelle sur l'emploi des temps remonte à un article d'Émile Benveniste « *Les relations de temps dans les verbes français* » paru en 1946 et repris dans les Problèmes de linguistique générale.

L'originalité de Benveniste a été de proposer un classement des temps du verbe français, non seulement d'un point de vue temporel mais d'un point de vue énonciatif. Il fait intervenir l'énonciation pour analyser l'indicatif. Les locuteurs ont à leur disposition non pas un mais deux systèmes de temps, le discours et le récit. Ce sont là deux plans d'énonciation.

Le discours suppose un embrayage sur la situation d'énonciation ainsi qu'un fort investissement du locuteur. Dans le récit, il n'y a pas d'investissement du locuteur et il suppose une absence d'embrayage. Le discours est en rapport avec l'instance d'énonciation tandis que le récit en est totalement coupé.

En fait, Benveniste parle d'*histoire* (*récit*) par rapport au discours. D'autres linguistes parlent d'*énonciation historique* et d'*énonciation discursive*. Toutes les terminologies présentent des inconvénients étant donné que ces mots sont polysémiques. En fait, il faudra précisé à chaque fois.

L'*énonciation historique* ne correspond pas forcément à des textes d'*histoire*, ce qui prête à confusion. C'est pour cette raison que certains linguistes préfèrent ce terme ce *récit* que nous allons utiliser ici.

« *Récit* » présente aussi des inconvénients puisqu'il risque de faire perdre l'opposition entre *récit* et *dialogue* qui ne correspond en partie à l'*opposition discours/ récit*.

L'*histoire* et le *discours* selon Benveniste sont des modes d'*énonciation* (des plans d'*énonciation*) mais ce terme de *récit* s'emploie par opposition au terme de *dialogue* et là, ce sont des types de séquences selon lesquelles s'organisent les textes.

1) Deux plans d'*énonciation* :

La théorie de Benveniste tourne autour du problème posé par l'*opposition des emplois du passé composé et du passé simple* en français moderne. Benveniste propose de prendre en compte la dimension énonciative et distingue ainsi 2 plans d'*énonciation* de système d'*énonciation* : le discours et le récit.

Le *passé simple* est le temps de base du « *récit* » et le *passé composé* est un temps du « *discours* ». Appartiennent au *discours* les énoncés oraux ou écrits qui sont en rapport avec l'*instance d'énonciation* (correspond à la situation d'*énonciation* : je, tu, ici, maintenant). Autrement dit, les énoncés qui impliquent un embrayage (*discours*). Le *récit*, en revanche correspond à un mode d'*énonciation narrative* qui est coupé de la situation d'*énonciation*.

Les énoncés appartenant au *récit* sont presque toujours écrits et ne contiennent aucune référence à l'*instance d'énonciation*. Ils sont dépourvus d'*embrayeurs*. Ils ne sont donc compatibles qu'avec la non-personne. Une suite d'*énoncés* utilisant les temps du *discours* est présentée comme liée à l'*actualité* de son locuteur. Une suite d'*énoncés* employant les temps du *récit* pose une série d'*événements* dissociés de leur locuteur. Le locuteur ne laisse pas de trace dans le *récit*. Dans le *récit*, tout se passe comme si personne ne produisait l'*énoncé*, comme si les *événements* se produisaient tous seuls. Cela ne signifie pas qu'un *énoncé* relevant du *récit* n'a pas de locuteur, d'*allocutaire*, de temps et de lieu de l'*énonciation*. Mais seulement, que la trace de leur présence est effacée dans l'*énoncé*.

Dans le *récit*, les *événements* sont présentés comme se racontant eux-mêmes.

Le « *discours* » et le « *récit* » ne se posent pas uniquement par la présence ou l'*absence* d'*embrayeurs* mais aussi par la *modalisation*.

Remarque : la *modalisation* est la manière dont le locuteur prend en charge son *énoncé*. La manière dont il manifeste son attitude à l'*égard* de son *énoncé*. Le locuteur emploie pour cela des *modalisations* :

- Des adverbes (peut-être, sans doute, sûrement)

EX : Pierre va venir, Pierre va peut-être venir. La première phrase est une *assertion* ; avec « peut-être », le locuteur modalise l'*assertion*. On les appelle des *modalisateurs*.

- Ca peut être des incises : à mon avis
- Des adjectifs : il est possible que

EX : la venue possible/ probable/ inévitable de Jean.

- Des verbes : il se peut que/ il faut que Jean vienne.
- Des procédés morphologiques. EX : Jean viendrait.

Explication de l'emploi de ce conditionnel :

- Si j'avais de l'argent, j'achèterais une voiture.
- Une fusée lunaire prendrait son départ l'an prochain.
- Pierre m'a dit la semaine dernière qu'il viendrait me voir aujourd'hui.

Le conditionnel n'a pas tjs une valeur modale (de vrai conditionnel) et c'est pour cette raison que les linguistes évitent d'employer ce terme de conditionnel et ils parlent à la place de forme en –rais, ce qui ne veut rien dire.

Dans l'exemple a) le conditionnel a une valeur modale, c'est un vrai conditionnel, ce qui est le cas dans les phrases hypothétiques.

L'exemple b) est un conditionnel « journalistique ». Le locuteur utilise le conditionnel, cad, la forme en –rais pour dire quelque chose tout en refusant de prendre en charge l'assertion. Le locuteur attribue l'assertion à une source indéterminée et cela permet de dire quelque chose sans le dire. Donc, c'est un événement non confirmé, c'est une modalisation qui équivaut à « on dit que », « il paraît que » (al parecer, parece ser que en espagnol).

Dans l'exemple c) le conditionnel ici a une valeur temporelle qui marque le futur dans le passé, un futur de façon discursive et équivaut à un temps de l'indicatif, c'est un futur par rapport à un passé.

C'est un discours indirect qui équivaut au DD « Je viendrai te voir aujourd'hui ». Ce conditionnel vient à remplacer un futur embrayé.

Le « discours » et le « récit » s'opposent par la modalisation. Dans le « discours », il y a un *je* qui prend en charge l'énoncé. Le « discours » se caractérise donc par l'abondance de traces de cette prise en charge. Dans le discours on trouve : des modalités affectives, des énoncés exclamatifs, des ordres, des questions, des prières etc

Les textes au récit n'offrent que des assertions, des énoncations dissociées du locuteur et où les relations avec l'allocitaire sont inexistantes (pas d'ordre= énoncés jussifs, pas de promesse). Il n'existe pas de structure de dialogue. Dans le récit fait, le locuteur s'efface, il ne laisse pas de trace dans son énoncé.

Dans le « discours », le sujet parlant se définit comme « *je* » et il assume ses propos. Dans le « récit », le locuteur se pose comme indéterminé, c'est un sujet quelconque qui se contente de constater.

Photocopie « Discours et Récit ». Exemple 1.

Le 1er exemple est extrait d'un journal intime et il relève du discours selon Benveniste. On y trouve le « je » du locuteur. On y trouve également des déterminants possessifs qui appartiennent au système de je–tu, « mes racines », « ma maison » ça renvoie à un locuteur et ce sont donc des embrayeurs. Il y a autrement des déictiques qui renvoient au lieu de l'énonciation « ce pays ». Autrement, il y a des présents qui renvoient au présent du locuteur et marquent le moment de l'énonciation.

« J'aime » : présent embrayé, présent d'énonciation qui renvoie au présent du locuteur.

« J'ai passé » : passé composé, passé embrayé qui se repère par rapport au présent du locuteur.

L'énoncé exclamatif qui ouvre le texte et qui constitue une trace d'une émotion immédiate du locuteur : « Quelle journée admirable ».

Les passés composés n'effacent pas la présence du locuteur, ils expriment des procès antérieurs à son énonciation, des procès qui restent très liés à l'actualité du locuteur.

Ce premier texte a pour temps de base le présent + « je » et il relève du « discours » selon Benveniste.

Exemple 2 :

Ce 2ème texte est basé sur le passé simple et la non-personne. Il ne comporte pas de référence à l'instance d'énonciation. Le « je » du narrateur n'est pas visible et il n'y a pas d'embrayeurs. Il n'y a pas de traces d'un locuteur narrateur. Il n'y a pas de modalisation, par conséquent. Ce texte relève du « récit » selon Benveniste.

2) Analyse des deux systèmes :

Nous allons voir les temps principaux du « discours » et du « récit ».

Pour le « **discours** », le temps de base est le présent (embrayé) qui distribue passé et futur en fonction du moment de l'énonciation. Il faut ajouter au présent de l'indicatif, 2 temps du passé : l'imparfait et le passé composé, ainsi que 2 formes du futur : le futur simple (il viendra) et le futur périphrastique (futur proche ou futur immédiat : il va venir).

Le passé composé est donc un passé en rapport avec le présent du locuteur alors que le passé simple est un passé coupé de son locuteur.

Le « **récit** », lui, a pour temps de base le passé simple que Benveniste appelle de « aoriste ». Dans le récit il y a également l'imparfait qui est complémentaire du passé simple comme il l'est du passé composé. C'est un temps ambigu et c'est la raison pour laquelle ce n'est pas un temps de base. L'imparfait est commun aux 2 systèmes. L'imparfait est complémentaire du passé composé et à ce moment-là c'est un passé embrayé tandis que l'imparfait est aussi complémentaire du passé simple et c'est alors un temps discursif. Le « récit » ne suppose pas d'embrayage temporel, il ne connaît pas de présent ni de futur. Il arrive cependant que le « récit » doive anticiper sur la suite des événements, on emploie alors « allait » ou « devait » suivis de l'infinitif. EX : Le roi devait/ allait mourir peu après.

Dans ce cas, il ne s'agit pas d'un véritable futur mais d'un pseudo-futur qui exprime une sorte de fatalité, de nécessité, un avenir déjà connu du narrateur. Benveniste appelle prospectif ce pseudo-futur.

Tableau qui présente les traits caractéristiques des 2 systèmes :

DISCOURS RÉCIT

Passé composé/ Imparfait Passé simple /Imparfait

Présent (prospectif)

Futur simple/Futur périphrastique

Oral et écrit écrit*

Usage non spécifié Usage narratif

Embrayeurs Absence d'embrayeurs

Modalisation Modalisation « zéro »

= Assertion.

Il peut exister des cas particuliers de récits oraux, par exemple, dans un cours magistral d'histoire, dans un conte, etc.

Le récit rapporte en principe des événements passés et il ne comporte que des assertions qui peuvent être affirmatives ou négatives. Ex: Pierre n'est pas venu. Le discours peut servir également à narrer des événements, qui sont toujours + ou – en rapport avec le présent des interlocuteurs. Mais le discours peut comprendre d'autres actes de langage que l'assertion, par exemple, des ordres, des interrogations, des prières, des promesses, des interdictions, des exclamations, etc.

3) Temps de l'énonciation et temps de l'énoncé :

On appelle temps de l'énonciation, le temps mit en rapport avec le présent du locuteur. Dans un « récit » (selon Benveniste), il y a cependant, un autre repère temporel, le temps des événements racontés ou encore le temps de l'énoncé. C'est le temps des procès principaux au fur et à mesure qu'ils se déroulent. C'est par rapport à ce temps de l'énoncé que se font de façon discursive de nombreux repérages temporels, par exemple : « pendant ce temps, alors, quelques jours plus tard, peu après, auparavant, la veille, le lendemain ». Ils se repèrent par rapport au temps de l'énoncé.

Le plus–que–parfait et le passé antérieur renvoient aussi à un repère temporel spécifié par le contexte linguistique, ils se repèrent aussi par rapport au temps de l'énoncé, ce sont des temps discursifs. :

EX : À vingt-cinq ans, il avait déjà publié 3 romans.

Dès qu'il avait terminé un roman, il le confiait à son éditeur.

Dès qu'il eut terminé son roman, il l'apporta à son éditeur.

1er exemple : le PQP dans une principale : le PQP a une valeur aspectuelle d'accompli, le procès est présenté comme achevé.

Dans les 2 derniers énoncés, une forme composée dans une subordonnée (plus–que–parfait et passé antérieur) est mise en relation avec la forme simple correspondante (plus–que–parfait/imparfait, passé antérieur/pasé simple). Ces 2 temps ont une valeur d'accompli mais cette valeur d'accompli est interprétée ici comme une valeur temporelle d'antériorité. (PQP : procès antérieur au procès de l'imparfait).

Dans les 2 cas ce sont des temps discursifs, ils se repèrent par rapport au temps de l'énoncé. Les formes conditionnelles en –rait dans leur valeur temporelle sont des futurs par rapport au temps de l'énoncé.

EX : La semaine dernière, Pierre jurait qu'il partirait le soir même. (DI)

→ Futur discursif.

Futur discursif qui se repère par rapport au temps de l'énoncé.

Au DD : « Je partirai ce soir. » (Futur embrayé qui se repère par rapport au temps de l'énonciation, au présent du locuteur.)

Remarque : On pourrait être tenté d'identifier la présence je-tu avec le « discours » et l'absence de je-tu avec le « récit » (selon B.) En réalité, c'est la combinaison non–personne + passé simple qui fonde le récit et non la seule présence de la non–personne.

Un énoncé comme « Paul a pris le train hier », dans cet énoncé il n'y a pas de personne (je–tu) mais cet énoncé relève du « discours » car le verbe au passé composé lie les événements à l'actualité de son locuteur.

Le déictique « hier » montre qu'il y a référence au présent de l'énonciation.

La non–personne dans le « récit » n'a donc pas le même statut que dans le « discours ». Dans le « récit » plutôt qu'une non–personne, c'est une absence de personne. Alors que dans le « discours », il s'oppose effectivement aux 2 personnes je–tu.

II) Hétérogénéité énonciative :

On ne peut pas toujours dissocier nettement les énoncés au « discours » et les énoncés au « récit ». Très souvent un même texte mélange ces 2 plans énonciatifs. C'est d'ailleurs la règle générale en ce qui concerne les textes au « récit ». Déjà la présence d'une citation au DD dans une narration relevant du « récit » marque un passage au « discours ». En règle générale, il est difficile de trouver un énoncé au « récit » d'une certaine longueur qui ne comporte pas d'éléments de « discours ». Il est difficile d'effacer tout à fait les marques de subjectivité énonciative.

Photocopie : Discours et récit. Exemples.

Exemple 3 : C'est un texte de fiction et la narration se développe sur le couple non–personne + passé simple qui alterne avec l'imparfait. Ce texte relève du « récit » selon Benveniste mais il est facile de trouver des éléments du « discours ». Ce petit texte où le récit est constamment détourné vers le « discours » est caractéristique du mode de narration de Stendhal.

« *J'ai donc été sur le point*_ » : DD, PC : temps embrayé.

« *Il faut convenir que* » (hay que reconocer) : renvoie à une subjectivité.

« Certainement » (desde luego) : adverbe de renforcement de l'assertion, c'est une modalisation qui renvoie à un sujet de conscience. L'identité de ce sujet n'est pas clairement établi : il peut s'agir du narrateur qui intervient dans son récit ou Julien qui se dit ça à lui-même (on peut analyser ça comme de la pensée représentée, propre du DIL).

« *pensa Matilde* » : récit pris en charge par le narrateur et « récit » selon benveniste.

DD : de « je vais retomber » jusqu'à « si ferme. »

« *Elle s'enfuit* » : récit au passé simple.

« *Ce mot était la grande* » : Intervention du narrateur.

« *Il faut convenir que* » : c'est soit le narrateur ou les pensées de Julien ou des 2 à la fois. Le narrateur s'identifie avec son personnage. Ils sont tous les 2 d'accord.

« *Convenir* » : implique une sorte de connivence entre le narrateur et son personnage, connivence incompatible avec le fonctionnement du récit. Cela est caractéristique de la narration de Stendhal. Le narrateur oscille à l'égard de son personnage entre la mise à distance (description de dehors) et l'identification.

Exemple 4 : Ce texte relève en principe du « récit ». Il est basé sur la combinaison non–personne + passé simple mais on y trouve aussi des éléments du « discours » selon Benveniste, comme le discours direct « *non–lieu* », « *vous pouvez sortir* », et « *oui* » qui renvoie à Thérèse, c'est ce que dit Thérèse.

« *Semblait* » : discours rapporté sous la forme d'un DIL. Le narrateur rapporte les pensées de Thérèse.

Le cas inverse (l'inclusion d'un fragment du « récit » dans un texte à dominante « discours ») est nécessairement moins fréquent. On ne passe pas sans difficultés d'un système énonciatif centré sur le *Je* à un système qui s'efforce d'effacer la présence du locuteur (narrateur). Quand cela se produit, on a affaire à une rupture délibérée fortement significative.

Exemple 5 : C'est un « discours » au passé composé. Cet unique passé simple (ce fut la surprise) introduit une rupture, cela frappe.

C'est une narration qui relève du « discours » selon Benveniste avec un narrateur qui parle à la première personne. On a cet unique PS qui introduit une rupture dans le discours. C'est du « récit » selon Benveniste ce PS marque formellement la surprise. C'est un artifice littéraire. C'est un changement de plan énonciatif et de repérage. On passe d'un passé en rapport avec le présent du narrateur à un passé coupé de l'actualité du narrateur (PS).

III) Le JE du récit :

Nous avons considéré jusqu'ici qu'en français contemporain le passé composé ne se combine qu'avec la non-personne et non pas *je/tu*. Nous avons dit par ailleurs que le « récit » est un plan d'énonciation sans embrayeurs. Il y a cependant beaucoup de contre-exemples qui viennent contredire cela, beaucoup de textes littéraires utilisent l'association Je + passé simple.

Exemple 6 : c'est un texte basé sur la combinaison *Je* + PS. C'est un narrateur qui dit *je*. On voit aussi des déterminants qui appartiennent au système de *je*. C'est à partir des textes de ce type que s'est d'abord élaborée la notion de narration. Elle permet de distinguer entre deux *je*. Dans l'autre texte on a la voix de Anne, la narratrice qui est censée écrire ce roman. Et par ailleurs, il y a le *je* du véritable auteur, Albertine Sarrazin, qui est effacé de son récit. Il faut bien distinguer l'auteur, qui est un être du monde, et l'auteur du « récit », qui est un être du récit (récit non pas selon Benveniste).

Ici, on a un *je* du « récit » et non pas du « discours ». Le *je* du « récit » n'est pas un véritable embrayeur, il est différent d'un *je* du « discours », qui est indissociable d'un *tu* et de *ici/maintenant* (instance énonciative). Le *je* du « récit » désigne un personnage qui coïncide avec le narrateur. En utilisant l'association *je* + passé simple, l'auteur donne à ce *je* le statut d'une non-personne de « récit ». C'est un *je* narratif distinct de son *je* d'auteur, de fait, lorsqu'il est combiné avec le passé simple, le *je* est presque toujours associé à l'absence de déictiques et on pourrait le remplacer par une non-personne sans modifier en rien le reste du texte. Cela prouve qu'il ne s'agit pas d'un *je* du « discours », d'un véritable embrayeur.

Ce type de « récit » (*je*+ passé simple) présente une particularité. Il permet de passer aisément du « récit » au « discours », étant donné que le *je* opère sur les 2 plans.

Exemple 7 : Dans ce texte, grâce aux *je*, on glisse constamment d'un plan d'énonciation à un autre. Dans ce texte il y a 2 *je* différents : le *je* du personnage du « récit » et le *je* narrateur (qui relève du discours).

« Je ne sais plus » : *je* + Présent. C'est le narrateur qui parle par rapport à son présent, c'est un élément du « discours ».

Ici, l'adverbe « peut-être » est un élément modalisateur, qui renvoie à la subjectivité du narrateur, à un sujet de conscience et fait partie du discours. Il permet de glisser du discours au récit.

Ce qu'il faut bien comprendre, c'est que la description du passé simple et du passé composé que donne Benveniste ne vaut que pour le français moderne. Le système est différent dans les textes plus anciens.

L'opposition entre le PS et le PC est assez récente.

Exemple 8 :

Texte basé sur la combinaison *je* + PS. Dans ce texte, le passé simple n'est pas encore incompatible avec l'autobiographie ni avec les embrayeurs. Il intervient normalement pour les événements d'un passé révolu du narrateur.

« *J'achetai* » + « *il y a 4 ans* » (repère déictique temporel) : marque cet ancrage dans le passé. Le passé simple est donc compatible avec les embrayeurs (dans un « récit » à la première personne). Cependant, dès qu'il y a mise en rapport avec le présent de l'énonciation, c'est le passé composé qui est choisi.

« *Ils sont encore si petits* » : présent qui renvoie au présent du narrateur.

PC : passé en rapport avec le présent du narrateur.

Pour toutes ces raisons, on ne peut pas établir une distinction nette entre le « discours » et le « récit ». Il est préférable de considérer ces notions comme 2 points extrêmes entre lesquels il pourrait y avoir toute sorte de gradation. Il y aura donc des textes nettement discursifs ou par ailleurs des textes qui relèvent entièrement du « récit » (texte nettement historique). D'autres textes peuvent relever davantage du « récit » ou du « discours ».

IV) Un double repérage : les déictiques narratifs :

Nous allons voir un phénomène d'interférence entre repérage que l'on rencontre beaucoup dans le roman du XIXème siècle. Les textes au « récit » basés sur le passé simple ne peuvent pas, en principe, présenter de déictiques. Le passé simple est un temps qui est coupé de la situation d'énonciation. Le passé simple se repère par rapport au temps de l'énoncé, il se repère de façon discursive. Les Ps se repèrent les uns par rapport aux autres. Cependant, il est possible de rencontrer des textes au passé simple qui présentent des combinaisons : déictiques + passé simple/ imparfait.

Ce phénomène a été étudié par : M. Vuillaume (1990) Grammaire temporelle des récits. Minuit.

Exemple 9 :

Aujourd'hui personne ne lui adressa la parole.

Embrayeur. On aurait dû trouver à la place de « ce jour-là » qui serait la forme attendue (discursive) qui se combine avec un passé simple « adressa ». Ce passé simple suggère du point de vue du narrateur la situation décrite ici appartient à un passé relativement lointain et coupé de l'instance d'énonciation. Dans ces conditions, la présence du déictique « aujourd'hui » a quelque chose de déroutant. En fait, l'embrayeur ne se définit pas par rapport au même repère que le passé simple. Le passé simple se repère par rapport au plan des événements racontés, au temps de l'énoncé. Le passé simple est un temps discursif.

Tandis qu'aujourd'hui marque un repérage temporel par rapport à la scène narrative, à la narration. Donc on appellera ce genre de déictiques, des **déictiques narratifs**.

Aujourd'hui signifie, à ce moment de mon histoire, que moi narrateur je suis en train de raconter et que vous lecteur vous êtes en train de lire.

Cet *aujourd'hui* renvoie d'une part, à la narration et d'autre part, ça renvoie au moment de la lecture de l'histoire.

Lorsqu'on lit un roman, on l'accepte comme la relation véridique de faits qui ont eu lieu dans le passé mais en même temps, on a l'impression de voir ces faits se produire au moment où on en lit le récit. Le texte décrit des événements qui appartiennent à une époque révolue (passé et coupé de l'instance d'énonciation) et en même temps c'est comme s'il faisait du lecteur le contemporain de ces événements.

En d'autres termes, cette phrase « aujourd'hui personne ne lui adressa la parole » cela signifie que le lecteur est simultanément le contemporain du narrateur et il voit les événements comme passés et il est aussi le contemporain des personnages du récit. Il voit donc leurs actions comme présentes au fur et à mesure qu'elles se déroulent.

Ces deux niveaux se retrouvent d'ailleurs dans le GN « notre héros » qui renvoie à Julien Sorel en tant qu'il est le personnage principal du récit que nous sommes en train de lire. Ce « notre » est narratif, ça renvoie à la narration : je narrateur + vous lecteur. C'est une intervention du narrateur dans le récit.

Le roman du XIX, Dumas par exemple, présente très fréquemment le lecteur comme le témoin direct des événements du récit.

Exemple 10 :

Le texte met en place une véritable fiction secondaire à l'intérieur de la fiction principale (qui correspond aux événements racontés). Cette fiction secondaire implique le narrateur et le lecteur. Elle est de type narratif. Maintenant appartient à la fiction secondaire, à la narration et non pas au plan des événements racontés. Ce *maintenant* signifie maintenant dans le déroulement du récit. C'est une intervention du narrateur dans son récit.

Le narrateur explique au lecteur comment va se faire le déroulement du récit.

Exemple 11 :

Texte basé sur la combinaison non–personne + passé simple/ imparfait. Ce qui frappe ici c'est « au moment où ». Normalement, l'expression signifie que l'événement décrit dans la subordonnée est contemporain de celui de la principale. Or, nous avons ici un présent « entrons » à côté d'un imparfait « entassait ». Par ailleurs, ce présent n'est pas un présent de narration (qui pourrait être remplacé par un passé).

Nous : je narrateur + vous lecteur.

Ce présent « nous entrons » exprime que l'entrée du narrateur et du lecteur, entrée fictive, est contemporaine du moment de la lecture des mots qui la décrivent. Cela signifie que le procès représenté par la principale (« Chaverny entassait ») est lui-même contemporain du moment où le lecteur en prend connaissance. *Nous entrons* se repère par rapport à la narration et par rapport au moment de la lecture.

Pour conclure : un texte de fiction évoque donc une réalité passée c—a—d, antérieure au moment où il a été écrit et par conséquent, antérieur aussi au moment où on le lit. Mais en même temps, chaque fois que quelqu'un lit le texte, il ressuscite cette réalité. Le lecteur est présenté comme assistant aux événements à mesure qu'ils se déroulent dans le temps. Les événements se succèdent dans le passé mais ils coïncident aussi avec le présent de leur lecture.